Les petites agricultures familiales en Guadeloupe : une contribution à l'ancrage de l'alimentation ?

Résumé exécutif du rapport final de l'Atelier professionnel du Master EDEV 2019-2020

Sandrine Fréguin Gresh, Valérie Angeon, Geneviève Cortès (coordinatrices)

Montpellier, Petit Bourg

15 octobre 2020

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1. LA PROBLEMATIQUE, LE CADRE D'ANALYSE ET LA METHODOLOGIE DE L'ETUDE 7

CHAPITRE 2. LE CONTEXTE DE LA GUADELOUPE : UN TERRITOIRE INSULAIRE OU LES ENJEUX D'ALIMENTATION LOCALE SONT CENTRAUX 9

2.1 LES CONFIGURATIONS SOCIO-SPATIALES DE LA GUADELOUPE : UN TERRITOIRE AUX REALITES CONTRASTEES 9
2.2 LES MULTIPLES VISAGES ET DEFIS DE L'AGRICULTURE EN GUADELOUPE 10

CHAPITRE 3. LE CADRE POLITIQUE, INSTITUTIONNEL ET LES ACTEURS DU SYSTEME ALIMENTAIRE DE LA GUADELOUPE 13

3.1 LE CADRE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL INTERFERANT SUR LE SYSTEME ALIMENTAIRE GUADELOUPEEN : DES ECHELLES MULTINIVEAUX, GLOBALEMENT ARTICULEES 13
3.2 LES ACTEURS ADMINISTRATIFS INTERVENANT DANS LE SYSTEME ALIMENTAIRE EN GUADELOUPE : UNE ORGANISATION ADMINISTRATIVE COMPLEXE AUX DIFFERENTES MISSIONS 16
3.3 LES PETITS AGRICULTEURS FAMILIAUX EN GUADELOUPE : DES EXPLOITANTS A LA PRODUCTION DIVERSIFIEE, AUX ORIGINES ET AUX TRAJECTOIRES DIVERSES, SOUVENT PLURIACTIFS OU RETRAITES 16
3.4 LES ACTEURS DE LA COMMERCIALISATION ET DE LA DISTRIBUTION DES PRODUITS DES PETITES AGRICULTURES FAMILIALES : DES PRODUCTEURS-COMMERÇANTS ET DES REVENDEURS PLURIACTIFS AUX COTES D'EPICERIES ET DE SUPERMARCHES SPECIALISES DANS LA DISTRIBUTION 18
3.5 LES ACHETEURS DES PRODUITS LOCAUX DES AGRICULTURES FAMILIALES : UNE CLIENTELE DIVERSIFIEE SELON LE TYPE DE MARCHE, MAIS GENERALEMENT FIDELE ET REGULIERE 19
3.6 LES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS ET DE COMMERÇANTS : UN ROLE STRUCTURANT DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES (OP), DES INITIATIVES EMERGENTES POUR D'AUTRES ORGANISATIONS COLLECTIVES 19
3.7 LA BANQUE ALIMENTAIRE : UN ACTEUR IMPORTANT POUR LES CONSOMMATEURS PAUVRES 21

CHAPITRE 4. LES RESSOURCES, LES PRATIQUES ET LES DYNAMIQUES PRODUCTIVES DES PETITES AGRICULTURES FAMILIALES 22

4.1 LES RESSOURCES DES PETITS AGRICULTEURS FAMILIAUX : DIVERSES, MAIS LIMITEES 22
4.2 LES MULTIPLES CONTRAINTES, DIFFICULTES ET DEFIS DES PETITES AGRICULTURES FAMILIALES EN GUADELOUPE 23
4.3 LES TECHNIQUES ET LES PRATIQUES : LE JARDIN CREOLE, LES SYSTEMES AGRO-ECOLOGIQUES ET CEUX RELEVANT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE SONT DES SPECIFICITES DES AGRICULTEURS FAMILIAUX 24

CHAPITRE 5. LES CARACTERISTIQUES ET LES DYNAMIQUES DE LA COMMERCIALISATION DE PRODUITS DES PETITES AGRICULTURES FAMILIALES 25

5.1 LES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DES PETITES AGRICULTURES FAMILIALES 25
5.2 L'ORGANISATION SOCIO-SPATIALE DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DES PETITES AGRICULTURES FAMILIALES 28
5.3 L'AGRO-TRANSFORMATION : UNE STRATEGIE DE PRODUCTION ET DE VENTE A DEVELOPPER POUR LES PETITS AGRICULTEURS FAMILIAUX 28
5.4 LES STRATEGIES DE COMMERCIALISATION : ENTRE PRODUITS LOCAUX ET PRODUITS IMPORTES 29
5.5 LA FIXATION DES PRIX DES PRODUITS DES PETITES AGRICULTURES FAMILIALES : LA LOI DE L'OFFRE ET LA DEMANDE, MODULEE PAR DES ARRANGEMENTS ENTRE PRODUCTEURS-COMMERÇANTS SUR LES MARCHES 30

CHAPITRE 6. L'EVOLUTION DES MODES DE CONSOMMATION ET LES TRANSITIONS DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN GUADELOUPE : DEFIS ANCIENS ET NOUVEAUX ENJEUX 31

6.1 LES COMPORTEMENTS, HABITUDES ET PREFERENCES ALIMENTAIRES DES CONSOMMATEURS GUADELOUPEENS 31
6.2 LES MODES D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRES DES CONSOMMATEURS GUADELOUPEENS : LIEUX ET NATURE DES PRODUITS 32
6.3 LES DISCOURS ET LES REPRESENTATIONS DE LA « QUALITE » DANS L'ALIMENTATION DES GUADELOUPEENS 33

CHAPITRE 7. LES REPRESENTATIONS ET LES PERCEPTIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES 35

7.1 LES CONTROVERSES SUR LE CONTENU DES CADRES DE POLITIQUES PUBLIQUES 35
7.2 LES PERCEPTIONS DES CONTENUS DES INSTRUMENTS DE POLITIQUE MIS EN ŒUVRE EN GUADELOUPE 36
7.3 LE FONCTIONNEMENT ET LES PERCEPTIONS DE L'EFFICACITE DES INSTRUMENTS DE POLITIQUE MIS EN ŒUVRE 38

CHAPITRE 8. CONFIGURATION, STRUCTURATION ET DYNAMIQUES DU SYSTEME ALIMENTAIRE GUADELOUPEEN : LES EFFETS DE LA PROXIMITE 39

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 41

CONTRIBUTIONS, AUTEURS ET REMERCIEMENTS

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la formation universitaire d'étudiants de Master 2 de l'Université Paul Valéry Montpellier 3. Il fait suite à une phase d'immersion de terrain. Nous remercions l'équipe enseignante du Master 2 « Etudes du développement » (EDEV) et l'Université Paul Valéry pour la qualité de la formation pédagogique et le soutien logistique apporté aux étudiants.

Cette étude n'aurait pas pu être possible sans la contribution de plusieurs sources de financements : les fonds de recherche du projet GAPRA (Gouvernance Alimentaire et PRAtiques des ménages agricoles : une approche par les flux d'approvisionnement alimentaire et la multi-localisation familiale) financé par le métaprogramme GloFoodS (http://www.glofoods.inra.fr/), la taxe professionnelle et le mécénat de l'entreprise ORIKA (http://orika.fr/), des fonds de la faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Environnement de l'Université Paul Valéry (https://ufr3.www.univ-montp3.fr/) et l'appui de l'UMR ART-Dev (https://art-dev.cnrs.fr/). Ce séjour scientifique a été facilité sur le plan logistique par un accueil au centre INRAE Antilles-Guyane (UE PEYI). Aussi, nous remercions Harry Ozier-Lafontaine, Président du centre, et tout particulièrement Jean-Louis Diman, Directeur de l'UE PEYI.

Nos remerciements s'adressent également à l'ensemble des personnes ressources rencontrées qui ont, par leurs échanges avec nous, contribué à alimenter cette réflexion. Toutefois, les erreurs et omissions subsistant dans ce rapport sont entièrement assumées par les auteurs.

Les étudiants de la promotion 2019-2020 qui ont participé à ce travail et collecté l'essentiel du matériau empirique sont les suivants : BEN HAMED Chokri, CAMPION-HIRSCH Emma, DI LORETO Cecilia, N'TAKPE Yves, PAJANIANDY Virginie, PARATA Lise, POBLADOR Loïc, SAINT-HILAIRE Esther, TOURNIÉ Alexandre et SOULI Roberto.

Les encadrantes et coordinatrices de cette étude sont : FREGUIN-GRESH Sandrine (CIRAD, UMR ART Dev), ANGEON Valérie (INRAE UR Ecodéveloppement, accueillie à l'UE PEYI) et CORTES Geneviève (Université Paul Valéry, UMR ART Dev). Ces trois auteures sont à l'origine de la rédaction de cette version du rapport et ont élaboré ensemble la problématique et la méthodologie de l'étude (chapitre 1). Plus particulièrement, Sandrine Fréguin-Gresh a coordonné les chapitre 3, 4 et 7 ; Valérie Angeon a coordonné les chapitres 2 et 8 ; Geneviève Cortès a coordonné les chapitres 5 et 6. L'édition et la mise en forme finale du document a été réalisée par Sandrine Fréguin-Gresh.

©: CIRAD, INRAe, Université Paul Valéry de Montpellier

Toute reproduction, en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation préalable des auteurs. Les analyses et les points de vue exprimés dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement ceux des institutions d'appartenance des coordinatrices et des enquêtés de cette étude.

Citation du document : Fréguin-Gresh, S. ; Angeon, V. ; Cortès, G. (2020) Les petites agricultures familiales en Guadeloupe : une contribution à l'ancrage de l'alimentation ? Rapport final de l'Atelier professionnel du Master EDEV 2019-2020. Montpellier, Petit Bourg, CIRAD, INRAe, Université Paul Valéry de Montpellier, 310p.

PREAMBULE

Depuis plusieurs années, l'Université Paul Valéry Montpellier 3 offre aux étudiants du Master 2 « Études du développement » (EDEV) une formation diplômante axée sur une expérience concrète d'étude menée en partenariat avec des acteurs œuvrant au développement des territoires. Sur la base d'un partenariat entre l'UMR ART-Dev de Montpellier (CIRAD, UM3) et l'UE PEYI (Centre INRAE Antilles-Guyane), les dix étudiants de la promotion 2019-20 ont séjourné en Guadeloupe, du 28 janvier au 5 février 2020, avec deux de leurs encadrantes. Ce séjour fait suite à un enseignement tout au long de l'année universitaire dans le cadre duquel un protocole de recherche a été collectivement construit, pas à pas, guidé par les encadrantes pendant plus d'une quarantaine d'heures de cours.

La problématique générale traitée est celle de la contribution des petites agricultures familiales au système alimentaire en Guadeloupe. Cette problématique revêt une importance majeure dans le contexte singulier de ce petit territoire insulaire, fortement dépendant de l'extérieur, où la question de la (re)territorialisation de l'alimentation suscite un vif intérêt. Si la crise sociale de 2009 avait pointé la fragilité d'un modèle économique centré sur l'extérieur soulignant notamment l'inadéquation des structures d'offre et de demande agricoles locales (Angeon 2018), la crise sanitaire de 2020 rappelle l'urgente nécessité d'une transition du modèle de développement agricole privilégié jusqu'ici. Les enjeux d'une transition réussie sont pluriels avec ce que cela implique en termes (i) d'innovations agro-techniques mais également organisationnelles, institutionnelles et territoriales, (ii) de refondation de paradigmes, de construction individuelle et collective de nouvelles représentations, de projections dans le futur, de stratégies, (iii) de conflits. Les transitions s'établissent rarement sans confrontations. Porteuses de changement, elles génèrent des moments de crispation et d'opposition de modèles, de valeurs, d'intérêts.

La transition de l'agriculture guadeloupéenne, plébiscitée depuis le début de la décennie 2010, est pour la première fois posée dans le débat démocratique avec les États généraux de l'Outre-mer (2009). Elle sera portée à l'agenda politique avec la loi d'avenir (2014) qui reconnaît explicitement la place et le rôle des petites voire très petites exploitations dans le développement durable des territoires ultramarins. On plaide les capacités d'adaptation et de résilience de ces agricultures de petite échelle mais aussi leur propension à concilier des objectifs de fourniture de biens et services alimentaires locaux et de préservation de l'environnement (Ozier-Lafontaine et al. 2018). Cette reconnexion entre agriculture, alimentation, environnement et territoire est au cœur des préoccupations qui surgissent avec la réhabilitation des systèmes alimentaires territoriaux. Au regard des propriétés dévolues aux petites exploitations agricoles, l'un des enjeux majeurs est celui de leur reconnaissance, de leur mise en visibilité et des conditions de leur viabilité.

La conduite de cette étude sur ce thème en Guadeloupe s'établit dans ce contexte de renouvellement de l'agriculture qui cristallise des opportunités susceptibles de déboucher sur des dynamiques potentiellement vertueuses mais révèle aussi des tensions. Préparés à cette immersion de terrain (séances de travail en amont entre novembre 2019 et janvier 2020 ayant débouché sur une première appropriation des réalités guadeloupéennes), les étudiants ont été mis en situation professionnelle à travers la réalisation d'une étude éprouvant les compétences pratiques, outils et savoirs faire qui leur ont été dispensés au cours de leur cursus. Cet « atelier professionnel » fondé sur le travail de groupes, entend répondre à des enjeux à la fois théoriques et méthodologiques. Il implique le suivi d'un protocole

complet, depuis l'explicitation et la préparation de l'étude, jusqu'à sa réalisation, puis sa restitution sous la forme d'un rapport collectif.

Le présent rapport est une refonte du travail fourni par les étudiants du Master EDEV. Il s'appuie sur un matériau d'enquêtes qualitatives administrées *in situ* auprès d'une grande diversité d'acteurs du territoire (agriculteurs et commerçants, organisations de producteurs, cadres et conseillers agricoles, acteurs publics, chercheurs). Tous les acteurs enquêtés dans le cadre de cette étude ont fourni leur accord oral pour le recueil et l'analyse des informations qu'ils nous ont transmis (procédure de consentement informé). Ces accords ont été systématiques pour l'enregistrement des entretiens (dont la plupart ont été filmés pour les entretiens auprès des acteurs administratifs et personnes ressources). Ce matériau d'analyse collecté est constitué pour l'essentiel de discours d'acteurs (parfois restitués de manière brute, sous la forme d'extraits de discours retranscrits), révélant leurs représentations, leurs interprétations des problèmes auxquels ils sont confrontés s'agissant des questions de production agricole, de commercialisation et d'alimentation. Ces éléments de discours expriment la posture critique des acteurs.

Structuré en huit chapitres, ce rapport présente tout d'abord la problématique générale de l'étude, l'approche et les cadres analytique et méthodologique développés (Chapitre 1). Le chapitre 2 aborde le système alimentaire guadeloupéen et ses spécificités. Le chapitre 3 décrit les acteurs, les produits et leurs circulations au sein du système alimentaire guadeloupéen. Le chapitre 4 porte sur les ressources, pratiques et dynamiques de la petite agriculture à caractère familial, pierre angulaire du système alimentaire guadeloupéen. Le chapitre 5 analyse les caractéristiques et les dynamiques de la distribution des produits des agricultures de petite échelle. Le chapitre 6 étudie les modèles de consommation alimentaire, leurs enjeux et dynamiques de changement. Le chapitre 7 s'intéresse à la perception des politiques publiques mises en œuvre, à leurs effets et aux leviers d'action à mettre en œuvre. Le chapitre 8 décrypte les coordinations entre les acteurs du système alimentaire et l'impact de ces dynamiques relationnelles sur la pérennité de ce dernier.

CHAPITRE 1. LA PROBLEMATIQUE, LE CADRE D'ANALYSE ET LA METHODOLOGIE DE L'ETUDE

L'alimentation, au centre des préoccupations nationales et internationales renvoient aux besoins vitaux des populations, à des enjeux de santé publique, d'environnement, de bien-être, de justice et d'équité. En France notamment, l'ambition est à la reconnexion entre agriculture, alimentation et territoire. Cette ambition fait particulièrement sens aux Antilles françaises où 80% de l'alimentation est importée et où la production agricole est majoritairement tournée vers l'exportation, situation en partie expliquée par le dualisme historique du secteur agricole et l'héritage du passé colonial. Les grandes exploitations spécialisées dans les monocultures d'exportation (canne-à-sucre, banane dessert) cohabitent depuis longtemps avec de nombreuses petites exploitations familiales situées dans les interstices, diversifiées et essentiellement dédiées à l'approvisionnement du marché local. Selon le recensement agricole de 2010, 6 354 petites exploitations agricoles représentent 81 % du nombre total des exploitations agricoles (EA). Dans ces petites exploitations agricoles, prenant souvent la forme de *jardins créoles,* sont produits des cultures maraîchères, des fruits, des racines et des tubercules, parfois combinées à de l'élevage bovin et porcin (exploitations dites de « diversification »). Toutefois, la « petite agriculture familiale » (PAF) seraient sous-estimée car ne sont pas comptabilisées les exploitations non formalisées et non déclarées (dont celles, nombreuses, exploitées par des personnes d'origine haïtienne).

Dans ce contexte, la présente étude - conduite entre novembre 2019 et octobre 2020 - interroge sur les rôles que jouent les PAF dans le système alimentaire en Guadeloupe et plus spécifiquement sur l'ancrage de l'alimentation dans ce territoire. Quatre volets de questionnements portent sur : *i)* la caractérisation des PAF, *ii)* la commercialisation et la distribution des produits issus de cette forme d'agriculture, *iii)* le modèle de consommation alimentaire et son évolution, ainsi que *iv)* la perception et la diffusion des politiques publiques interférant sur le système alimentaire. Une première hypothèse est que les PAF joueraient un rôle structurel et structurant dans le système alimentaire en Guadeloupe. La deuxième est qu'elles incarneraient un modèle de production et de consommation alternatif, basé sur des aliments de qualité car provenant essentiellement de systèmes de production plus respectueux de l'environnement et des conditions sociales de la production. La troisième est que l'offre locale issue des PAF serait insuffisante pour satisfaire la demande (disponibilité), en particulier à certaines périodes de l'année (stabilité), dans un contexte où les PAF ont historiquement été marginalisées. Une quatrième hypothèse est que les populations d'origine haïtienne jouent un rôle central pour le maintien de l'agriculture locale (en termes de production, de main-d'œuvre et de commercialisation), même si leur situation irrégulière et leur activité informelle accentuent dans le même temps l'invisibilité des agricultures familiales.

Le cadre d'analyse de l'étude mobilise plusieurs champs des sciences de la société (économie, géographie, sociologie) et croise des notions associées : « Agriculture Familiale » ; « Système d'acteurs » ; « Sécurité alimentaire », « Souveraineté Alimentaire » ; « Développement durable » et « Durabilité ». L'utilisation de ces notions se fonde sur la prise en compte des caractéristiques du contexte local.

Parallèlement au travail de synthèse bibliographique, l'étude s'appuie sur une collecte de données de première main, issues d'une enquête de terrain qui s'est déroulée du 28 janvier au 5 février 2020. Des entretiens semi-structurés et compréhensifs ont été menés auprès de différentes catégories d'acteurs, selon leur niveau d'implication dans la gouvernance du système alimentaire : agriculteurs familiaux,

revendeurs, consommateurs, acteurs administratifs, et représentants d'organisations de producteurs et de commerçants.

Tableau 1 La liste des personnes enquêtées lors des entretiens menés auprès d'organismes publics et de collectivités territoriales

Organismes	Nombre de personnes enquêtées	Fonction des personnes enquêtées
Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)	2	Chercheur de l'UE PEYI
		Chargé de mission et d'expertise pour l'INRAE
Chambre d'agriculture	1	Membre du service Politiques rurales
Communauté d'Agglomération du Nord Grande Terre (CANGT), Petit Canal	1	Chargé de mission
Mairie de Morne à l'Eau	3	Membre du service Aménagement du Territoire et des Services Techniques
		Membre du service de l'environnement et du développement durable
Conseil départemental	1	Membre du service Politiques Agricoles
Conseil régional	3	Membre du service de l'Agriculture et de l'agro-alimentaire
		Chargée de mission
		Membre élu
Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la forêt (DAAF)	4	Chercheure projet DIAGALIM
		Membre Service des Territoires Agricoles, ruraux et forestiers
		Chargé de mission Alimentation enfants
		Membre du service de l'Information statistique et économique

Source : Auteurs, enquête Atelier EDEV, 2020

Une partie des entretiens, parallèlement à des observations, a été réalisée sur les **lieux de production et de vente des produits locaux** : marchés de gros (Bergevin et Gourde-Liane) et de plein air (marchés de Basse-Terre, de Man Réau et de Baillif). Au total, **68 entretiens** constituent la base des résultats de l'étude lesquels ont été d'abord restitués et travaillés par les étudiants, puis approfondis, problématisés et synthétisés dans le présent rapport par les coordinatrices de l'étude.

Carte 1 Marchés de plein air où ont été menés les entretiens auprès des producteurs, revendeurs et consommateurs

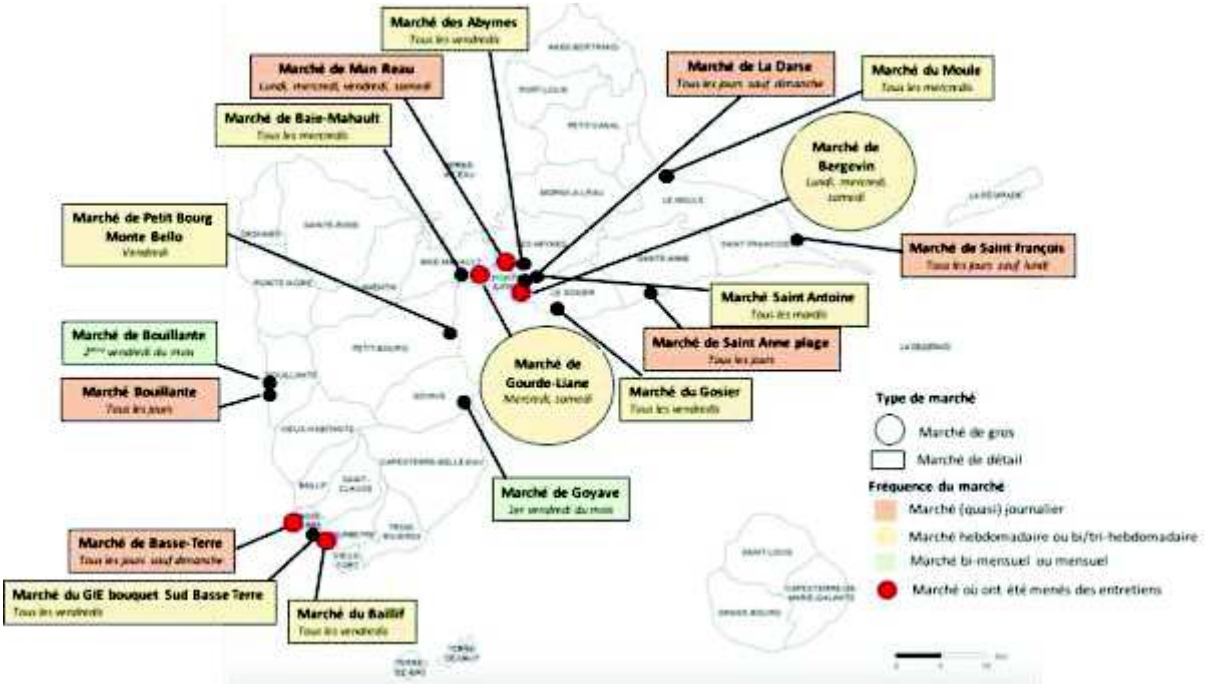

Source : Cortès, 2020

CHAPITRE 2. LE CONTEXTE DE LA GUADELOUPE : UN TERRITOIRE INSULAIRE OU LES ENJEUX D'ALIMENTATION LOCALE SONT CENTRAUX

2.1 LES CONFIGURATIONS SOCIO-SPATIALES DE LA GUADELOUPE : UN TERRITOIRE AUX REALITES CONTRASTEES

Située dans **l'Arc des Antilles**, la Guadeloupe est un **territoire archipélagique** soumis à des **conditions tropicales et volcaniques** dont le corollaire est l'exposition aux **aléas naturels**, sources de **contraintes** et de **risques pour l'agriculture** (maladies phytosanitaires, agents pathogènes, cyclones et tempêtes tropicales, tremblements de terre, etc.). Les îles qui composent la Guadeloupe ne sont pas soumises uniformément aux mêmes conditions biophysiques et climatiques. Il en résulte la formation **d'unités paysagères variées avec une mise en valeur agricole contrastée** : *i)* l'île de **Basse-Terre**, montagneuse, est en grande partie couverte par les forêts, les **surfaces consacrées à l'agriculture étant limitées** à des espaces situés entre l'océan et les flancs de la chaîne volcanique qui constitue son axe longitudinal. Sur la côte au vent, humide et aux sols fertiles, sont cultivées la **banane et la canne à sucre, mais aussi le maraîchage et l'horticulture**. Sur la côte sous le vent, souvent abrupte et moins arrosée sont cultivés en **agroforesterie le café, le cacao, et la vanille** à l'ouest et au Nord, des cultures d'exportation qui se combinent à l'**élevage**. *ii)* L'île de **Grande-Terre**, avec des sols d'origine corallienne, très argileux, est un territoire historiquement exploité en **canne-à-sucre** au sein duquel apparaissent des **poches dispersées d'agriculture de diversification** : dans la zone des **Grands Fonds**, vallonnée, et au **Nord-est**, se cultivent du **maraîchage et le melon de contre-saison**. *iii)* Les « **dépendances** » : l'île de Marie-Galante qui est aussi partiellement exploitée en canne-à-sucre, en association avec l'élevage bovin et porcin et les autres îles (les Saintes, et la Désirade) qui sont **peu exploitées pour l'agriculture**.

La **population de Guadeloupe, inégalement répartie sur l'archipel** (les **espaces urbanisés concentrent 75% de la population sur seulement 4% de la superficie du territoire, notamment autour des deux**

agglomérations de Pointe-à-Pitre et Basse-Terre), est vieillissante et en baisse à cause d'une transition démographique accélérée, combinée à un **exode significatif de jeunes actifs** vers la métropole, et ce, **malgré une immigration active**, en particulier d'Haïti ou de la Dominique, mais aussi de métropole avec l'installation en Guadeloupe de personnes retraitées originaires (ou non) du territoire. Ces facteurs démographiques influencent l'agriculture (vieillissement des chefs d'exploitation, diminution des **superficies agricoles, menacées par l'étalement urbain), avec potentiellement des conséquences négatives sur la production** (superficie, volumes et diversité), sur la **transmission des savoirs et la préservation du patrimoine agricole**. À ce titre, **l'immigration haïtienne**, essentiellement employée dans le secteur agricole (ouvriers et agriculteurs), aurait **tendance à combler les manques en main-d'œuvre agricole**, en même temps qu'elle engendre des difficultés (attitudes anti-migrants, discriminations, abus subis par les Haïtiens).

Autrefois secteur économique de premier plan, **l'agriculture est aujourd'hui concurrencée par** d'autres secteurs (tourisme, économie résidentielle et présentielle liée à la consommation des retraités, services). Malgré une baisse du nombre d'exploitations, **l'agriculture joue cependant encore aujourd'hui un rôle central dans les dynamiques territoriales** (c'est l'un des principaux secteurs d'exportation), dans la **cohésion sociale** (liens de proximité, renforcement de l'identité culturelle) et dans l'entretien des paysages. **L'empreinte socio-spatiale de l'activité agricole** est donc toujours manifeste.

2.2 Les multiples visages et defis de l'agriculture en Guadeloupe

L'agriculture guadeloupéenne est multiforme, même si elle présente un certain dualisme entre deux principales formes de production. De manière caricaturale, **on observe d'un côté, des exploitations formelles de grandes superficies** (au regard de la surface moyenne des exploitations en Guadeloupe qui est de 4 hectares), **fondées sur la production de monocultures pour l'exportation et l'utilisation de main-d'œuvre salariée dominent** le secteur agricole en termes de volumes produits, de surfaces occupées, de création de richesse, d'accès aux **aides publiques**. De l'autre, **des exploitations de petites surfaces, dédiées à des productions de diversification** (racines, tubercules, bananes plantain, maraîchage, fruits, élevage), sont **numériquement importantes**, **parfois informelles, utilisant une main-d'œuvre essentiellement familiale**, et sont **historiquement marginalisées et exclues des dispositifs d'aides**. Ce dualisme entre « grande agriculture d'exportation » et « petite agriculture vivrière pour le marché local », **en partie expliqué par les conditions agro-écologiques,** se double d'autres dualismes relayés à travers le discours des acteurs : reliefs accidentés *versus* planes, terres irriguées *versus* non irriguées, filières organisées *versus* exploitations non organisées, etc.

La **domination historique de la « grande agriculture d'exportation »** a toutefois évolué dès le milieu du **XIXème siècle, période à laquelle émerge une paysannerie indépendante** qui accèdent à des terres dans les interstices des plantations, se dédiant à des **cultures vivrières et des élevages à petite échelle**. Malgré l'absence de ressources et leur faible influence, et alors que **la majeure partie de l'alimentation de la population est importée de métropole** provoquant une **forte concurrence sur la production vivrière locale**, la paysannerie réussit à développer une production **destinée à l'autoconsommation, aux échanges de proximité et à la vente sur les marchés locaux**. Cette situation **est favorisée par les crises cannière et sucrière et la concurrence internationale sur les marchés d'exportation de la banane** dès les années 1980, qui incitent des planteurs à se diversifier dans de nouvelles filières (maraîchage, élevage) tel qu'encouragé dans le cadre de **réformes foncières**. La production vivrière locale apparaît alors comme une **stratégie de réponse aux contraintes externes** (insularité, petite taille, aléas naturels et économiques) et une **alternative aux crises des cultures d'exportation**. Elle traduit le passage d'une

agriculture locale symbole de « résistance » à des formes de production agricole alternatives permettant l'adaptation à ces changements.

Toutefois, **le poids de l'histoire n'a pas (encore) permis une restructuration des échanges commerciaux** de la Guadeloupe : les **exportations restent dominées par un nombre réduit de produits agricoles** bruts et transformés (80% des volumes concernent la banane, le sucre et le rhum) tandis que **les importations concernent de nombreux produits agroalimentaires**, bruts ou transformés frais (céréales, produits laitiers, boissons) et congelés (en particulier la viande de volaille). Le **déficit de la balance commerciale a peu évolué** au cours des deux dernières décennies, en dehors d'une baisse notable en 2009 due à la grève générale pendant laquelle l'île est restée coupée de l'extérieur pendant près 44 jours. Le **principal importateur en Guadeloupe reste la métropole** qui fournit des produits peu substituables par la production locale, parallèlement à l'Union Européenne (UE). **L'augmentation des importations de pays de l'espace Caraïbe** fait également concurrence à la production locale. Ces importations sont vues négativement par nombre d'acteurs, car centrées sur des logiques de **production de masse et de compétitivité prix**, **parfois au détriment du respect de l'environnement et de conditions de travail décentes de la main-d'œuvre**. Le système alimentaire de la Guadeloupe fait face à de multiples contraintes : dépendance de l'extérieur pour son alimentation et surcoûts d'approvisionnement, étroitesse du marché intérieur et **difficulté à réaliser des économies d'échelle, coûts salariaux supérieurs aux moyennes de la région Caraïbe**, ce qui accroit la concurrence sur le marché des produits tropicaux. En conséquence, les **prix des aliments** (locaux et importés) sont en moyenne plus élevés qu'en métropole.

À cela s'ajoutent des enjeux de **transition alimentaire et nutritionnelle spécifiques**. L'**insécurité alimentaire** toucherait près de 50% de la population guadeloupéenne (soit qu'elle ne mange pas à sa faim, soit qu'elle ne consomme pas toujours les aliments souhaités) et une partie de la population a recours à l'aide alimentaire (personnes sans domicile fixe, jeunes en rupture familial, allocataires de prestations sociales, familles monoparentales, travailleurs pauvres, population immigrée précaire). Les **enjeux liés à l'alimentation sont d'autant plus délicats qu'une partie des terres agricoles ont été dégradées ou polluées** (ex. chlordécone), avec de fortes répercussions en termes de santé publique. Certains acteurs pointent des **défaillances du système de contrôle phytosanitaire**, sources de **tensions entre agriculteurs, et entre producteurs et consommateurs**. Émergent, toutefois, des **initiatives innovantes émanant d'agriculteurs** pour pallier le discrédit de la production alimentaire locale et améliorer l'image des petites agricultures familiales.

Figure 1 Organisation et dynamiques du territoire de Guadeloupe (synthèse)

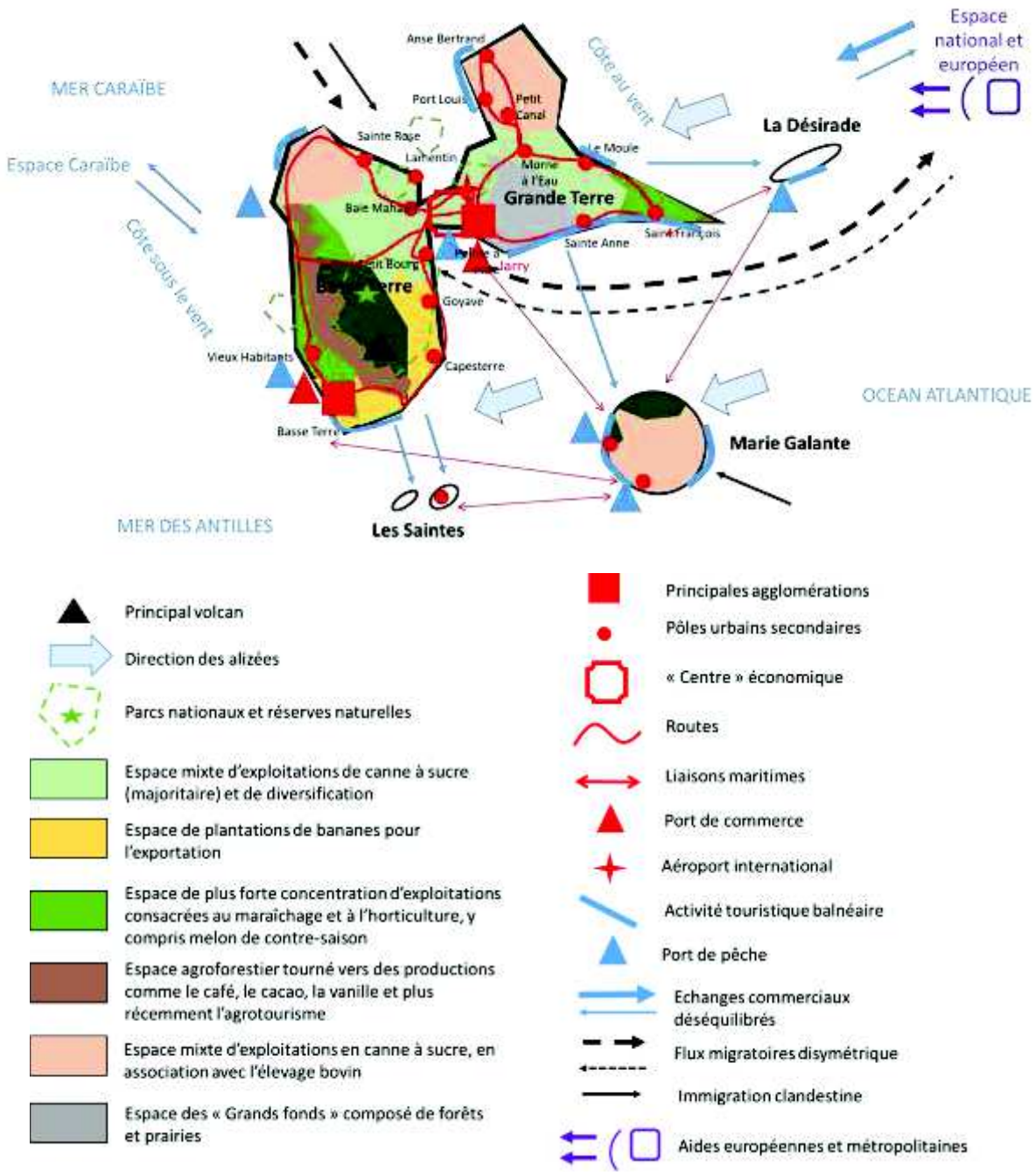

Source : Fréguin-Gresh et Angeon, 2020, inspiré de http://devainsol.e.d.f.unblog.fr/files/2015/09/croqui-org-spat-guadeloupe.pdf

CHAPITRE 3. LE CADRE POLITIQUE, INSTITUTIONNEL ET LES ACTEURS DU SYSTEME ALIMENTAIRE DE LA GUADELOUPE

Autrefois colonie française, la Guadeloupe est aujourd'hui **un département** de plein exercice de la France et **une région administrative** (région dite « monodépartementale ») dotée d'un statut de **Département-Région d'Outre-Mer** (DROM). L'UE lui accorde le statut de **Région Ultra Périphérique** (RUP), ce qui lui permet de bénéficier d'un **ensemble de mesures visant à pallier ses handicaps « structurels »** (éloignement, isolement et difficultés d'accès à l'île, étroitesse du territoire, exposition aux aléas naturels). Comme les autres régions de France, elle bénéficie aussi de **politiques nationales et de politiques locales**.

3.1 LE CADRE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL INTERFERANT SUR LE SYSTEME ALIMENTAIRE GUADELOUPEEN : DES ECHELLES MULTINIVEAUX, GLOBALEMENT ARTICULEES

Les **politiques de l'UE, qui participent au cadre général de politiques publiques interférant dans le système alimentaire en Guadeloupe,** concernent les politiques de cohésion (développement régional et emploi), douanières et commerciales, fiscales, de zones franches, agricole et commerciale régulant les conditions d'approvisionnement en matières premières et biens de consommation de première nécessité.

Le **cadre européen est adapté à la situation de RUP** de la Guadeloupe : les règles applicables aux aides et des conditions d'accès aux fonds structurels et aux programmes horizontaux de l'UE sont aménagées en fonction des besoins avec des enveloppes spéciales au titre du **Fonds Européen de Développement Régional** (FEDER) et du Fond Social Européen (FSE). La Guadeloupe bénéficie également de mesures spécifiques financées par d'autres fonds dédiés à l'agriculture et à l'alimentation : **le Fonds Européen Agricole de GArantie** (FEAGA) et le **Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural** (FEADER). Ces fonds sont mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique agricole commune (PAC) et proposent des aides, notamment des **mesures de contrôle des prix et de subventions à la production**. Les mesures se déclinent en deux « piliers » : 1) le **Programme d'Options Spécifiques à l'Éloignement et à l'Insularité** (POSEI) financées par le FEAGA, qui vise à **soutenir la production et la transformation ou la vente des produits agricoles** (**paiements directs** aux agriculteurs, surtout dans la filière banane et la filière canne-sucre-rhum), 2) **les Programmes de Développement Rural** (PDR) régionaux (Programme de Développement Rural de la Guadeloupe et St Martin, PDRG Sm) financés par le FEADER, qui visent à **aider les régions à relever les défis économiques, environnementaux et sociaux** et qui **complètent les POSEI, lesquels sont les plus conséquents en termes de volume d'aide**.

Cela étant, **l'État reste le pivot des interventions dans le domaine agricole et de l'alimentation** en Guadeloupe, lesquelles sont une **traduction de la politique européenne conforme aux priorités nationales et avec des inflexions régionales**. La **Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt** de 2014 est aujourd'hui le cadre de la politique agricole et alimentaire française qui s'applique en Guadeloupe et s'appuie sur les **mesures prévues dans le cadre de l'application de la PAC, mais aussi sur d'autres mesures nationales spécifiques financées par le budget français** : aides aux exploitations et aux industriels, soutien financier aux entreprises victimes de catastrophes naturelles, aides aux groupements de producteurs, etc.

D'autres documents de politiques publiques complètent le cadre général français sur l'agriculture et l'alimentation : *i)* le **Plan d'action global pour l'agro-écologie** ; *ii)* **le Plan d'action EcoPhyto** (déclinaison française de la directive de l'UE n°2009/128 sur l'« utilisation durable des pesticides »); *iii)* **le Programme Ambition Bio 2022** (promouvoir des modes de production respectueux de l'environnement, garantir de

normes élevées de bien-être animal, préserver la biodiversité ; *iv)* les **Plans nationaux Santé Environnement** (PNSE) ; *v)* **la Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (EGalim)**, et *vi)* **le Programme National pour l'Alimentation (PNA)**, qui est, avec le Programme National Nutrition Santé (PNNS), le principal outil de la politique nationale de l'alimentation et de la nutrition portée par le gouvernement pour 2019-2023. L'un des principaux dispositifs du PNA est le Projet Alimentaire Territorial (PAT). Enfin, *vii)* le **Programme National d'Aide Alimentaire** (PNAA) complète le PNA et le Programme Européen d'Aide alimentaire aux Démunis (PEAD).

Les DROM ont élaboré des **plans régionaux** qui ont **une double finalité** : c'est un **cadre prévu par le droit national pour la mise en œuvre de politiques publique**s et, du fait de l'éligibilité des DROM aux fonds structurels de l'UE, **c'est une base aux demandes de concours aux Fonds de l'UE**.

Le **plan d'action régional**, intitulé « Stratégie Guadeloupe 2020 », s'articule autour des trois objectifs définis par la Stratégie de l'UE « Europe 2020 », déclinés en cinq objectifs propres à la Guadeloupe : *i)* **favoriser l'emploi et la formation dans une économie insulaire** frappée par le **chômage** et la **précarité**, *ii)* moderniser l'économie et les entreprises par un **soutien à l'innovation, la diversification et l'intégration dans le bassin caribéen**, *iii)* préserver, **valoriser l'environnement et la biodiversité** en Guadeloupe ; *iv)* renforcer la **cohésion et l'inclusion sociale** en luttant contre la violence, l'exclusion sociale et la pauvreté et *v)* développer la participation de la Guadeloupe à l'élaboration de programmes horizontaux. Enfin, le Plan de convergence et de transformation (2019-2022), qui correspond au **Contrat de plan État-Région** (CPER), traduit les priorités partagées entre l'État et la Région Guadeloupe (et d'autres niveaux de collectivités territoriales) en matière **d'aménagement et de développement durable du territoire**, concernant **l'emploi, l'eau, les déchets, les transports, l'environnement et l'attractivité du territoire**.

Figure 2 : Synthèse des politiques publiques intervenant dans la gouvernance du système alimentaire en Guadeloupe

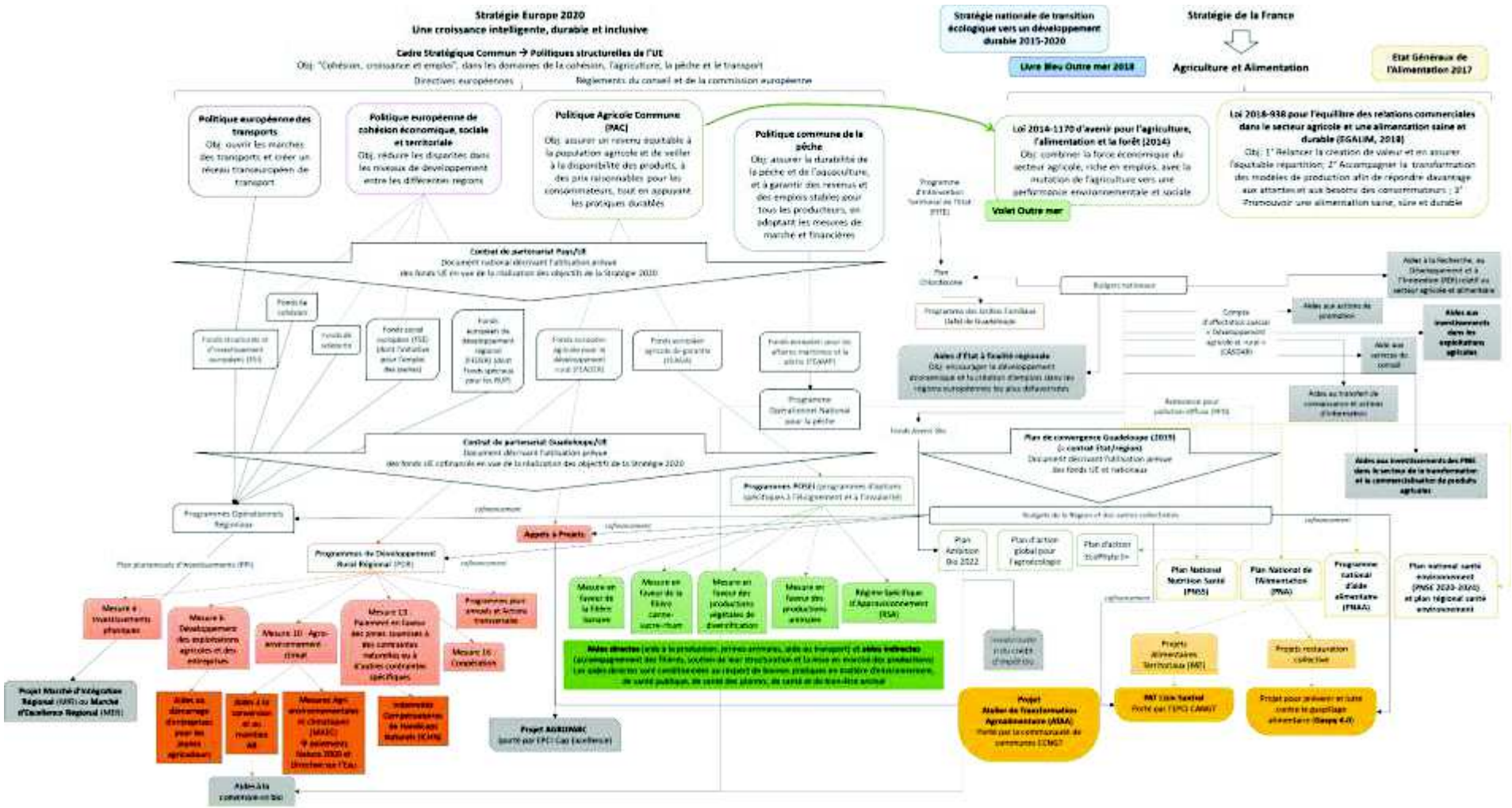

Source : Fréguin-Gresh, 2020

3.2 LES ACTEURS ADMINISTRATIFS INTERVENANT DANS LE SYSTEME ALIMENTAIRE EN GUADELOUPE : UNE ORGANISATION ADMINISTRATIVE COMPLEXE AUX DIFFERENTES MISSIONS

Au même titre que les autres départements et régions de France, **les collectivités de Guadeloupe** ont bénéficié du **transfert de compétences et de moyens de l'État** en 2005 (Loi NOTRé) et coordonnent certains domaines. À la différence des autres régions, **les compétences de la Région** Guadeloupe sont **étendues en matière de finances publiques locales, ce qui se traduit par une plus forte capacité d'intervention** de la Région dans le cadre des **traductions et adaptations des programmes régionaux, nationaux et européens.**

Les **services des administrations déconcentrées** sont des acteurs importants de la gouvernance du système alimentaire. En particulier, la **Direction Régionale du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt** (DAAF) est un acteur central du système alimentaire en Guadeloupe. La DAAF a des **missions régaliennes** qui sont liées à la **protection contre les risques majeurs, la sécurité environnementale, la sécurité sanitaire et la protection sociale des agriculteurs**. Ses actions sont complétées par celles des **Chambres d'agriculture** centrées sur **l'accompagnement des agriculteurs**, et en particulier des missions de service public confiées par l'État comme la **gestion de l'identification animale et de la certification des filiations bovines** ; la **gestion des dossiers de création ou de cessation d'activité agricole** et le **registre des actifs agricoles**, en lien avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; la coordination, par délégation, de **l'ensemble des actions liées à l'installation** ainsi que le suivi post-installation, les **appuis aux projets des jeunes et la gestion de la dotation jeunes agriculteurs**.

3.3 LES PETITS AGRICULTEURS FAMILIAUX EN GUADELOUPE : DES EXPLOITANTS A LA PRODUCTION DIVERSIFIEE, AUX ORIGINES ET AUX TRAJECTOIRES DIVERSES, SOUVENT PLURIACTIFS OU RETRAITES

La notion d'agriculture familiale, qui est au cœur de l'étude, est **peu mobilisée par les acteurs administratifs intervenant dans le secteur agricole et alimentaire en Guadeloupe**. Pour ceux qui l'utilisent, elle est **diversement définie**. Elle comprend soit **le fait de travailler seul ou en famille** dans une exploitation agricole, sans ou avec peu de personnel salarié, **associé alors à l'informalité** (activité agricole non déclarée), soit le fait d'être ou non mécanisé. À défaut d'une définition uniforme, **les acteurs du système alimentaire en Guadeloupe utilisent un large panel de termes pour désigner les agriculteurs familiaux**, renvoyant à des points de vue différents : « *petits agriculteurs* », « *très petits agriculteurs* », « *cultivateurs* », « *paysans* », « *agriculteurs de résistance* », « *agriculteurs informels* », « *agriculteurs professionnels* », « *agriculteurs traditionnels* », « *exploitants agricoles* » ou même « agriculteurs de diversification ».

Les **acteurs administratifs différencient les agriculteurs sur la base de plusieurs critères, le premier étant le statut de l'exploitation et sa formalisation comme entreprise** (**régime de protection sociale** établi par la MSA s'il est **installé dans un établissement immatriculé au répertoire des entreprises et des établissements Sirene** (un numéro de SIRET = une exploitation). La **surface minimale est de 2 hectares pondérés** par des coefficients liés aux types de cultures mises en place. Cette **définition administrative, au cœur des statistiques agricoles françaises, renvoie à d'autres critères établis au niveau de l'UE** pour mettre en œuvre les **soutiens communautaires**. Les « exploitants agricoles » sont ensuite répartis selon leur **taille économique** calculée en fonction de l'estimation d'une **Production Brute Standard** (PBS). Celui-ci fixe le classement **en petites, moyennes et grandes exploitations par tranche de PBS** auquel s'ajoute celui basé leur **Orientation Technico-Economique** (OTEX), c'est-à-dire selon les principales spéculations qu'ils produisent. L'objectif est de définir les critères de **viabilité de l'activité agricole et les conditions d'accès aux aides**, sachant que les **modalités de calcul de ces indicateurs sont en partie adaptées aux**

spécificités locales, de manière à capter une partie de la très petite agriculture familiale (la superficie moyenne des exploitations étant de 4 hectares) qui est impliquée dans la commercialisation de produits agricoles. Cela étant, du fait des critères établis par l'administration, des agriculteurs familiaux échappent à la statistique agricole.

Figure 3 Éléments de définition et proposition de typologie des petits agriculteurs familiaux en Guadeloupe

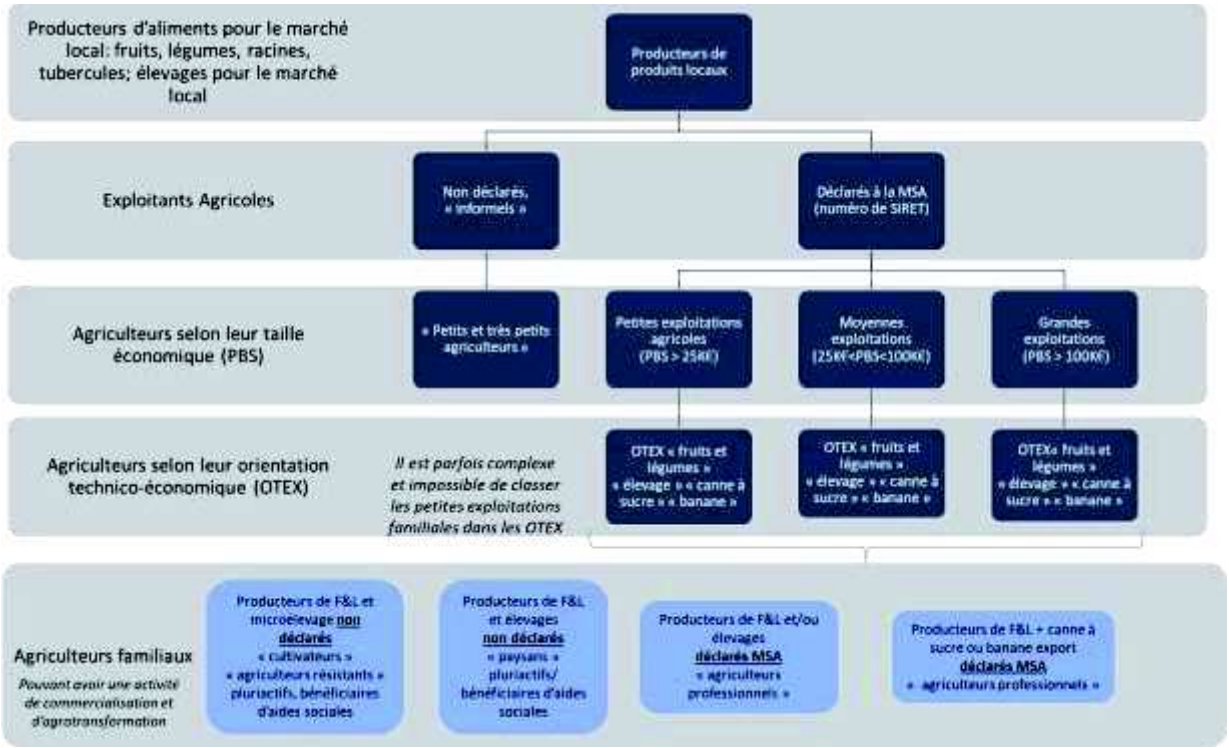

Source : Angeon et Fréguin-Gresh, 2020

L'étude confirme que les agriculteurs familiaux engagés dans la production d'aliments locaux en Guadeloupe ont des exploitations principalement situées dans des bassins de production généralement connus des acteurs du système alimentaire : dans les Grands Fonds de Grande-Terre, notamment dans les zones allant d'Anse Bertrand à Petit-Canal, et plus au Sud du Moule et à Saint François, et en Basse-Terre (autour de Baillif, Vieux Habitants et au Robert et à Marie-Galante).

Mais la localisation des exploitations n'est pas toujours celle de l'origine des producteurs (métropole, espace caribéen ou ville). Ainsi, la dispersion des agriculteurs familiaux sur le territoire de l'archipel aux conditions biophysiques et climatiques variées permet la production d'une large gamme de produits de « diversification agricole » (racines, tubercules, maraichage, horticulture) et d'élevage (bovin, porcin, avicole et apicole), ce qui n'exclut pas que les agriculteurs familiaux produisent également de la canne-à-sucre et des bananes dessert. Pour les agriculteurs familiaux, se diversifier permet une meilleure gestion des risques sanitaires et climatiques, de maximiser l'utilisation des petites surfaces disponibles, de valoriser des invendus de cultures par l'élevage (stratégie anti-gaspillage) et, bien sûr, de satisfaire les besoins alimentaires de la famille. Toutefois, la production familiale est généralement saisonnière.

Ayant des trajectoires professionnelles diverses, certains agriculteurs ont repris les exploitations de leurs parents, d'autres sont des urbains ayant quitté un domaine d'activité pour s'installer tardivement dans l'agriculture, souvent à la retraite, ce qui leur permet de compléter une pension trop juste pour vivre. Ceux, originaires d'Haïti, s'installent à leur compte comme agriculteurs après avoir été ouvriers agricoles

dans des plantations. Toutefois, la taille des parcelles étant insuffisante, la pluriactivité et la diversification des activités sont courantes. Certains transforment des produits à la ferme pour rentabiliser la production, faire évoluer l'exploitation agricole, notamment en cas de manque de main-d'œuvre familiale. La pluriactivité hors exploitation est possible lorsque certaines cultures, comme la canne-à-sucre, peuvent être entretenues par du « travail à façon », permettant aux agriculteurs de s'employer ailleurs dans d'autres activités, comme dans les zones industrielles (Jarry).

3.4 LES ACTEURS DE LA COMMERCIALISATION ET DE LA DISTRIBUTION DES PRODUITS DES PETITES AGRICULTURES FAMILIALES : DES PRODUCTEURS-COMMERÇANTS ET DES REVENDEURS PLURIACTIFS AUX COTES D'EPICERIES ET DE SUPERMARCHES SPECIALISES DANS LA DISTRIBUTION

La large gamme de produits des agriculteurs familiaux se retrouvent sur les marchés, dans la grande distribution, et parfois à l'export, commercialisés et distribués par une multitude d'acteurs. Bien que différenciés par leurs pratiques, leur place et leur rôle dans les canaux de commercialisation, ces acteurs s'imposent en Guadeloupe dans des circuits courts (caractérisés par au plus un intermédiaire).

L'étude montre d'abord que les acteurs centraux de la commercialisation des produits des agricultures familiales en Guadeloupe travaillent sur les marchés de plein air : producteurs-commerçants et des revendeurs vendent en gros, demi gros ou en détail. Les premiers produisent au moins une partie des produits qu'ils commercialisent et les revendeurs ne font que du commerce via l'achat en gros ou en demi gros des produits auprès de différents fournisseurs (producteurs, producteurs-commerçants, parfois d'autres revendeurs). Les produits achetés par les revendeurs, locaux et/ou importés, sont revendus sur d'autres marchés de plein air, sur les bords de route et ronds-points ou à d'autres détaillants (épiceries, boutiques de primeurs, supermarchés).

Les producteurs-commerçants sont généralement des Guadeloupéens des zones situées aux alentours des marchés de plein air, sauf à Pointe-à-Pitre où ils viennent de toute la Guadeloupe. Sur les marchés de gros, il y a aussi des producteurs commerçants d'origine haïtienne. La commercialisation des produits locaux est le plus souvent une activité familiale, ancienne et complémentaire à la production, avec une certaine division sexuée du travail au sein des couples d'agriculteurs familiaux (les hommes produisent, les femmes vendent). Les producteurs-commerçants sont souvent pluriactifs, y compris dans d'autres activités pas nécessairement en lien avec l'agriculture.

Les revendeurs, d'origine diverse, sont surtout présents sur les marchés de gros (Bergevin, Gourde-Liane). Ceux d'origine haïtienne sont généralement perçus négativement et stigmatisés en raison de leur situation « irrégulière », mais leur place centrale sur les marchés est aussi reconnue car ils permettent la relève des commerçants guadeloupéens. Certains leur reconnaissent un droit « *à s'en sortir* », ne relevant pas de problèmes de sécurité, ni d'effets de concurrence liés à leur activité. La revente de produits locaux se fait aussi en famille, avec également une division sexuée du travail au sein du couple. Souvent engagés récemment dans cette activité, pratiquée de manière régulière ou occasionnelle pour se procurer des revenus complémentaires, les revendeurs sont parfois en reconversion d'une autre activité professionnelle.

La vente des produits des agricultures familiales se fait aussi sur les bords de route, dans les supermarchés (premier lieu d'achats alimentaires des Guadeloupéens) et chez les primeurs (en croissance au cours des dernières années). Les magasins spécialisés en fruits et légumes issus de l'agriculture biologique, fournissent, quant à eux, essentiellement des produits importés, l'offre locale s'écoulant peu par ce canal de commercialisation.

3.5 LES ACHETEURS DES PRODUITS LOCAUX DES AGRICULTURES FAMILIALES : UNE CLIENTELE DIVERSIFIEE SELON LE TYPE DE MARCHE, MAIS GENERALEMENT FIDELE ET REGULIERE

Selon les enquêtes réalisées, la **clientèle des marchés de gros** est composée de **restaurateurs, de primeurs, de revendeurs et, dans une moindre mesure, de consommateurs** issus de **populations pauvres** de toute origine (à Bergevin) ou de particuliers en quête de circuits courts (à Gourde-Liane). La **clientèle des marchés de détail** (Man Réau, Baillif, Basse-Terre, marché paysan de BTSG), est **surtout composée de consommateurs locaux**, de quelques **touristes** et, dans une moindre mesure, de **restaurateurs en quête de produits de qualité**. Sur les marchés de plein air, les **clients sont réguliers et fidèles**, mais sur certains marchés fréquentés par des touristes, la clientèle peut être plus irrégulière et ponctuelle.

3.6 LES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS ET DE COMMERÇANTS : UN ROLE STRUCTURANT DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES (OP), DES INITIATIVES EMERGENTES POUR D'AUTRES ORGANISATIONS COLLECTIVES

Les **organisations professionnelles agricoles (OP)** en Guadeloupe, connues par leur statut de Sociétés d'Intérêt Collectif Agricole (SICA), renvoient à un type de société coopérative qui peuvent être sociétés civiles ou commerciales. Bien que regroupant des **adhérents issus de plusieurs branches professionnelles**, elles visent à **protéger les intérêts des agriculteurs** et jouent un **rôle structurant pour le secteur agricole** en termes **de services** : **planification et centralisation de la production**, **organisation de la vente en commun** (en particulier dans la grande distribution), **assistance technique**, **réponse à des appels à projet** et **redistribution des aides publiques**. Adhérer à une OP permet de garantir l'écoulement de la production, à prix stable et de recevoir des aides (mais leur réception tardive par les adhérents est perçue comme un problème).

Une partie du secteur agricole en Guadeloupe est organisée en OP et en interprofessions (hors banane) qui regroupent des producteurs, des transformateurs et des approvisionneurs de l'amont**. La filière fruits et légumes s'est organisée depuis une dizaine d'années, c'est-à-dire relativement tardivement par rapport à celles d'exportation**. **On recense quatre OP dans les filières fruits et légumes en Guadeloupe qui sont fédérées dans une interprofession (IGUAFHLOR)** qui regroupe des producteurs, des acteurs de la grande distribution et des agro-transformateurs : Caraïbes Melonniers ; *ii)* SICAPAG (SICA des producteurs d'ananas); *iii)* SICA les Alizés ; et *iv)* La SICACFEL (SICA Caribéenne de fruits et légumes). **Le nombre d'adhérents aux OP de fruits et légumes (131) est donc faible au regard du nombre total d'exploitations en Guadeloupe**. **L'objectif de l'interprofession** est de favoriser les échanges entre les acteurs pour **garantir la traçabilité et la qualité des produits** (labellisations, étiquetage, emballages), pour les aider à **monter des projets et les accompagner dans leurs demandes d'aides**. Il **joue aussi un rôle de lobby dans les négociations des enveloppes des programmes européens**. L'interprofession est l'une des échelles essentielles des stratégies de territoire et de filières.

L'analyse des discours autour des OP et de la structuration de la filière fruits et légumes en Guadeloupe montre que **l'adhésion aux OP offre des avantages en termes d'accès au marché, à des services et aux aides**. Toutefois, **elle a des barrières à l'entrée, requiert un engagement de la part des producteurs et présente des contraintes (en termes de formation, de professionnalisation et de compétences, au niveau agro-technique et économique). Parmi de multiples obligations**, celle **de vendre quasi-intégralement la production à l'OP constitue pour certains agriculteurs une contrainte forte**. L'étude souligne **l'effet de concurrence entre la vente via les OP et celle en circuits courts pour le marché local** qui permet aux producteurs d'être payés immédiatement. Dans ce contexte, il semble que **seules les plus grandes exploitations familiales peuvent adhérer aux OP** et être les mieux insérées sur certains circuits. En somme

deux mondes agricoles coexistent en Guadeloupe et ne suivent pas les mêmes logiques : l'un « professionnel » et structuré, l'autre, informel et non organisé. Ces deux mondes se reconnaissent et se méconnaissent à la fois.

Les difficultés de structuration des filières fruits et légumes en Guadeloupe auraient diverses origines. Certains les expliquent par des facteurs structurels de nature socioéconomique (difficulté de reprise des exploitations par les jeunes, manque de capacités organisationnelles et de capital humain) et historico-culturelle (manque de confiance, voire défiance des Guadeloupéens vis-à-vis des règles formelles, individualisme, imperméabilité à l'esprit de « coopérative » et de travail en commun). D'autres expliquent ces difficultés par des mauvaises expériences dans les OP (dynamique d'action collective artificiellement créée, délais de paiement très longs, pertes de revenu, difficultés de trésorerie, contraintes d'agir ensemble, structures peu appropriées par les adhérents). D'autres enfin pointent le souhait de certains agriculteurs de développer des stratégies autonomes.

L'ensemble des acteurs enquêtés semblent s'accorder sur le besoin de structuration de la filière fruits et légumes, fortement pénalisée par son manque d'organisation. Pourtant, les discours sont paradoxaux : l'administration pousse à la structuration et critique les logiques opportunistes des agriculteurs (captation des aides sans projet collectif) ; les agriculteurs, ayant besoin des aides potentiellement accessibles par les OP, tentent de s'organiser et de s'adapter aux règles imposées, en proposant notamment des projets « finançables ». Est ici en jeu l'opposition entre *logique de guichet* et *logique de projet*.

Il existe d'autres groupements de producteurs hors OP, notamment les GIE (groupement d'intérêt économique) dont les statuts s'apparentent à ceux d'une association ou d'une société, avec des particularités. Ils permettent à un exploitant de se rapprocher d'autres exploitants ou d'autres acteurs économiques pour accéder à des projets hors de portée financière d'un seul agriculteur, tout en préservant son indépendance. À ce titre, les actions du GIE Sud Basse-Terre sont pionnières et innovantes : projet de productions locales respectueuses de l'environnement et de sécurisation de l'alimentation, sensibilisation d'une large gamme de producteurs et consommateurs aux pratiques agro-écologiques, création d'un marché « paysan » avec des règles de fonctionnement et des mécanismes d'exclusion de producteurs déviants.

De même, les GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental), autre forme d'organisation collective rendue possible par la loi d'avenir, sont des pièces maîtresses du projet agro-écologique de la France. Au nombre de 7 au moment de l'étude, les GIEE permettent d'accompagner l'amélioration des performances économiques, environnementales et sociales des exploitations, en impliquant l'ensemble des acteurs des filières, du développement agricole, de la recherche, de l'enseignement agricole et des territoires. Certains groupements de producteurs demanderaient ce statut, par exemple l'association « Bouquet Du Terroir Sud Guadeloupe » (BTSG) qui sensibilise les agriculteurs à réduire leur consommation de produits phytopharmaceutiques, privilégie la vente directe de « paniers agro-écologiques » et s'engage dans l'agro-transformation de produits innovants.

Les Groupements de Développement Agricole (GDA) permettent aux agriculteurs d'échanger sur leurs pratiques productives et fournissent un accompagnement des producteurs en animation territoriale, en concertation avec les acteurs politiques et économiques du secteur. Ainsi, le GDA EcoBio (né du rapprochement d'agriculteurs et de la Fédération Nature et Progrès) développe et diffuse les principes de l'agriculture biologique et écologique en Guadeloupe, soutenant une filière diversifiée répondant aux attentes d'exploitations familiales agro-diverses (sans OTEX précise), qui ne peuvent émarger aux OP. Le

GDA chapeaute aussi une **structure de commercialisation (Mon panier bio Guadeloupe)** qui fonctionne selon le principe des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP).

L'étude dénombre aussi **plusieurs associations de producteurs et de producteurs-commerçants : l'ASSOFWI** qui vise le développement technique de la filière fruitière guadeloupéenne via des techniques agricoles diversifiées et durables ; **l'Association Régionale des Exploitants Agricoles (AREA)** sur le marché de Gourde-Liane ; **l'association ADARSUB (Association Pour le Développement Agricole et Rural du Sud Basse-Terre)** qui organise un petit marché de producteurs et agro-transformateurs du Sud Basse-Terre à Baillif ; et une autre association de producteurs et commerçants sur le marché de Gourde-Liane : **les 3A (Association des Agriculteurs en Action)**. Bien que peu renseignés par les enquêtes, les commerçants d'origine haïtienne seraient également organisés au sein d'une association pour commercialiser leurs produits sur les marchés vivriers.

3.7 La Banque alimentaire : un acteur important pour les consommateurs pauvres

La Banque Alimentaire de Guadeloupe est un autre acteur du système alimentaire, ayant comme objectif, comme en métropole, la **lutte contre la faim et le gaspillage grâce à la collecte, gratuite, de denrées alimentaires**. L'aide alimentaire est uniquement dispensée par les associations partenaires. En Guadeloupe, la banque alimentaire collabore avec les collectivités territoriales à travers des contrats mis en place dans le cadre de la stratégie pauvreté qui doit favoriser l'accès à l'alimentation auprès des consommateurs défavorisés.

Figure 4 Schématisation des acteurs et des flux de circulation de produits dans le système alimentaire vivrier

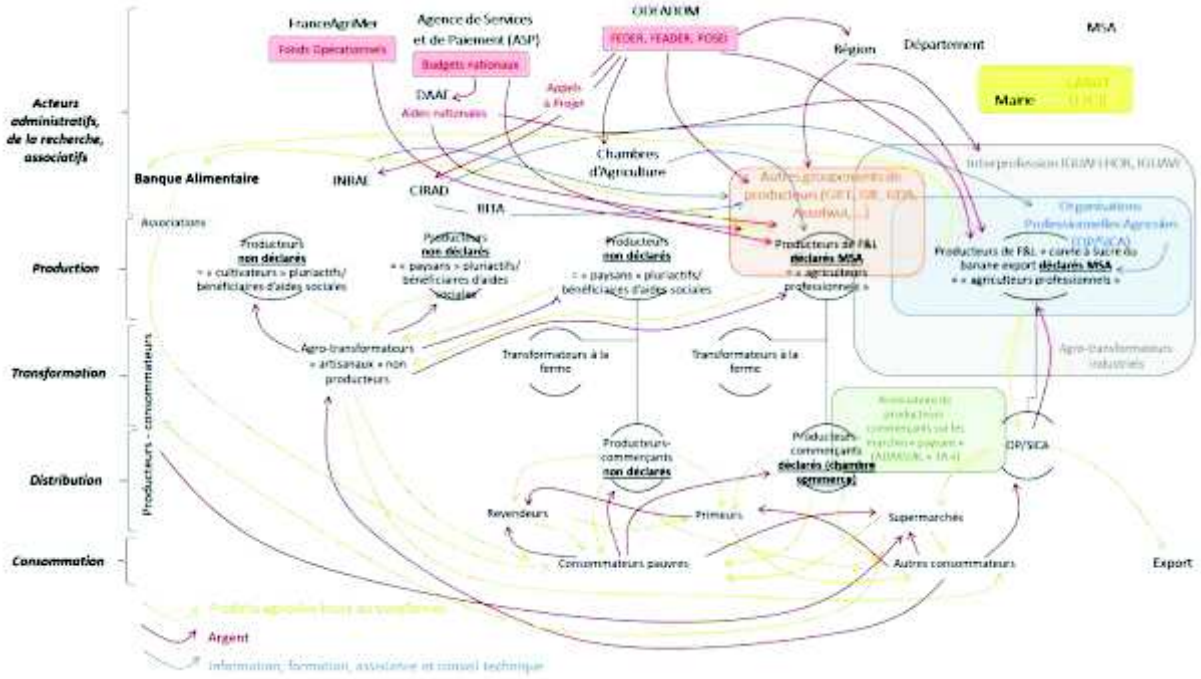

Source : Fréguin-Gresh et Angeon, 2020

CHAPITRE 4. LES RESSOURCES, LES PRATIQUES ET LES DYNAMIQUES PRODUCTIVES DES PETITES AGRICULTURES FAMILIALES

Afin de comprendre le rôle des agriculteurs familiaux dans le système alimentaire en Guadeloupe, l'étude s'est intéressée à leurs dotations en ressources, à leurs contraintes et à leurs techniques et pratiques dans la production en diversification.

4.1 LES RESSOURCES DES PETITS AGRICULTEURS FAMILIAUX : DIVERSES, MAIS LIMITEES

L'étude révèle d'abord que les agriculteurs familiaux ont généralement des exploitations au statut exploitant individuel. Si une partie des exploitations est déclarée, une autre partie des agricultures familiales n'est pas déclarée et demeure « informelle », voire dans le cas des agriculteurs d'origine haïtienne, aux mains de personnes non régularisées. L'une des représentations communes est que les agriculteurs informels ne respectent pas forcément la réglementation en vigueur, notamment celle qui régit l'usage de produits phytopharmaceutiques. L'origine de l'informalité en Guadeloupe, selon certains, prend racine dans le contexte historique de la Guadeloupe. Pour d'autres, l'informalité serait essentiellement du ressort des agriculteurs d'origine haïtienne. Obtenir le statut d'exploitation agricole, en plus de répondre aux critères déjà mentionnés, suppose la régularité de l'accès au foncier (titre de propriété, bail), celle de l'accès aux prestations sociales, un contrôle phytosanitaire des parcelles et la réalisation de formations.

De nombreux agriculteurs familiaux ont fait des études supérieures en agriculture et/ou des formations pour devenirs des « professionnels » du secteur, même si certains critiquent les formations classiques dispensées en Guadeloupe et privilégient les apprentissages tirés de leurs expériences individuelles ou collectives. Des agriculteurs, sensibles à l'éthique du métier, se sont d'ailleurs reconvertis en l'agriculture biologique sur la base de partages d'expériences avec d'autres concernant la maîtrise de certains savoir-faire. Pour autant, la formation et l'accompagnement technique en faveur de la transition agro-écologique, - pour peu qu'ils soient accessibles à tous - apparaissent comme indispensables mais insuffisants.

Selon l'étude, les agriculteurs familiaux travaillent essentiellement avec leurs proches, surtout s'ils n'ont pas le temps disponible pour travailler seuls, ou si la mécanisation et le recours à une main-d'œuvre extérieure ne sont pas possibles. Ils reconnaissent que l'emploi de personnes d'origine haïtienne, parfois en situation irrégulière, est courant et que, sans le recours à cette main-d'œuvre irrégulière, non déclarée, les coûts de production seraient beaucoup plus élevés.

L'étude met en exergue que les exploitations familiales sont de taille réduite (la très grosse majorité font entre 1 et 4 hectares), souvent morcelées (petites parcelles) et éclatées dans plusieurs lieux. Les plus grandes exploitations seraient celles d'élevage, celles qui produisent de la canne-à-sucre ou celles situées en périphérie de la forêt. Le foncier, sujet complexe et polémique en Guadeloupe, a différents types de statuts : beaucoup de terres appartiennent à des collectivités territoriales et les régularisations des occupations illégales ne sont pas systématiques, l'indivision est aussi généralisée. La plupart des agriculteurs familiaux ont hérité de leurs parcelles, l'accès à la terre étant souvent le fait d'un patrimoine familial. Sinon, les agriculteurs familiaux peuvent acheter des terres (à des particuliers, par le biais de la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) ou un organisme privé qui permet l'installation des agriculteurs sur des terres des réformes foncières selon certains critères) ou en acquérir en faire-valoir indirect via la location de terres contre rétribution financière (fermage) ou en nature par

cession d'une partie de la récolte (fermage à part de fruits, métayage, colonat). Les propriétaires des parcelles louées sont souvent d'anciens agriculteurs à la retraite qui se retrouvent sans reprise de leur exploitation. Dans ce contexte, des agriculteurs d'origine haïtienne exploitent en métayage les terres de leurs (anciens) patrons, propriétaires de plantations, sur lesquelles ils sont ou ont été ouvriers agricoles. Ces parcelles en faire valoir indirect ne sont pas systématiquement déclarées et donc non soumises à des contrôles phytosanitaires. Des agriculteurs familiaux peuvent aussi cumuler plusieurs modes de tenure foncière : propriété, location à des particuliers, à un Groupement Foncier Agricole (GFA).

4.2 Les multiples contraintes, difficultes et defis des petites agricultures familiales en Guadeloupe

Selon l'étude, les conditions du milieu sont une aubaine pour les agriculteurs familiaux (diversité des microclimats et des cultures, production en climat subtropical tout au long de l'année, bon potentiel agronomique de sols volcaniques), mais présentent aussi de fortes contraintes. Selon les enquêtés, les difficultés sont nombreuses : le relief (en particulier à Basse-Terre) ; la saisonnalité de la production, avec une variabilité des prix, aggravées par les aléas climatiques (cyclones et fortes pluies) surmontées en partie grâce à des dispositifs d'aides ; les maladies, les parasites et les adventices, qui complexifient les pratiques productives ; la dimension réduite du foncier et les difficultés d'accès aux terres, en particulier pour les jeunes. Cette situation est d'autant plus complexe que la terre est un « facteur de production » pour certains agriculteurs actifs, alors qu'elle est une « ressource/patrimoine » pour les plus anciens qui la considèrent comme une épargne-retraite. L'indivision est aussi un frein à la transmission du foncier agricole, ou pour l'élevage lequel est généralement itinérant entre les espaces publics et les terres privées laissées en friches ou en jachères, en raison du coût élevé des ressources fourragères. De même, des dysfonctionnements institutionnels renforceraient les difficultés d'accès au foncier agricole. Enfin, le manque de disponibilité de la main-d'œuvre et d'organisation de la commercialisation seraient un frein additionnel.

Du fait de ces fortes contraintes, nombreux sont les agriculteurs familiaux qui pensent que l'activité agricole est précaire et peu rémunératrice, et qui se tournent vers d'autres activités plus régulières, comme le commerce des produits agricoles qui serait plus rentable. Cette situation interroge le futur des agricultures familiales en Guadeloupe et la transmission intergénérationnelle des exploitations : pour les agriculteurs familiaux comme pour les acteurs administratifs, la baisse du nombre d'exploitants agricoles devrait s'accentuer.

Figure 5 Synthèse des défis des petites agricultures familiales en Guadeloupe

Source : Fréguin-Gresh et Angeon, 2020

4.3 LES TECHNIQUES ET LES PRATIQUES : LE JARDIN CREOLE, LES SYSTEMES AGRO-ECOLOGIQUES ET CEUX RELEVANT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE SONT DES SPECIFICITES DES AGRICULTEURS FAMILIAUX

L'étude montre que **les techniques et les pratiques des PAF sont spécifiques** (les producteurs ont des techniques de production qui leur sont propres), **diversifiées** (elles sont plurielles et se combinent) et qu'elles seraient **culturellement ancrées et inscrites dans des logiques de respect de l'environnement**.

Les **discours autour du « jardin créole »**, un archétype des agricultures familiales guadeloupéenne, insistent sur des **associations et rotations complexes de cultures et/ou d'élevage**, dont **les produits circulent souvent dans la sphère non marchande des échanges agricoles**, ce qui permet aux agriculteurs une autonomisation de l'alimentation par **l'autoconsommation** et les **dons de proximité**. Toutefois, les **surplus des jardins créoles peuvent être vendus**. Le jardin créole permettrait la **transmission de la connaissance des produits locaux et de stimuler l'éducation alimentaire des enfants**. Toutefois, de nombreux **acteurs administratifs sont sceptiques quant à l'importance du jardin créole, perçu comme un mode de production idéalisé, non viable et peu compétitif** (pas de recensement et de contrôle des échanges agricoles non marchands), tandis que d'autres voient dans le jardin créole **un point de départ de la transition agroécologique**.

Les enquêtes montrent aussi que **les PAF intègrent pleinement la dimension environnementale de la production agricole**, notamment **des pratiques agroécologiques**, plus faciles à mettre en œuvre sur des petites parcelles. La **pollution des terres au chlordécone et l'épuisement des sols dans les systèmes**

bananiers et canniers auraient incité les agriculteurs (et la population plus largement) à prendre conscience de l'importance d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement, raisonnée, « traditionnelle », clef d'une autosuffisance alimentaire. L'adoption par certains agriculteurs familiaux de modèles de production intégrant des rotations et des associations de cultures, loin de la monoculture conventionnelle, permettrait ainsi à la PAF d'être mieux reconnue en Guadeloupe dans son rôle pour la transition écologique. L'agriculture dite biologique reste cependant peu pratiquée par les agriculteurs familiaux, alors même que ses conceptions sont très variables. Certains agriculteurs souhaitent être certifiés en agriculture biologique et n'utiliseraient aucun produit phytopharmaceutique, même si le cahier des charges français - qui ne serait d'ailleurs pas adapté aux spécificités locales (c'est-à-dire le milieu tropical humide) – est moins restrictif que leurs pratiques. Pour eux, la pratique d'une agriculture « bio véritable » permettrait d'obtenir de meilleurs produits et d'améliorer la réputation des agriculteurs familiaux, malgré des coûts plus élevés. D'autres agriculteurs pensent qu'il est impossible de produire « bio », donnant la préférence à l'agriculture « raisonnée ». Dans tous les cas, la plupart des agriculteurs familiaux disent utiliser de faibles quantités de produits phytopharmaceutiques, par obligation (réglementations en vigueur) ou par choix (pour générer plus de bénéfices, augmenter la valeur agronomique de leur exploitation ; satisfaire la demande de qualité des clients, pour avoir eux-mêmes une meilleure alimentation). Selon certains, les intrants fournis par les grandes entreprises seraient inadaptés aux cultures et milieux tropicaux, le marché peu conséquent pour ces firmes n'inciterait pas l'homologation d'intrants pour les cultures de diversification. Dans ce contexte, les agriculteurs familiaux développeraient des pratiques alternatives innovantes, se référant parfois à la culture locale.

CHAPITRE 5. LES CARACTERISTIQUES ET LES DYNAMIQUES DE LA COMMERCIALISATION DE PRODUITS DES PETITES AGRICULTURES FAMILIALES

L'étude montre la diversité de l'insertion de la PAF dans les filières de commercialisation.

5.1 LES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DES PETITES AGRICULTURES FAMILIALES

Confirmant les données du dernier recensement agricole, les agriculteurs familiaux privilégient les circuits-courts (marchés de plein air), même si une part des produits se retrouve dans la grande distribution via les OP ou les grossistes. Certains produits peuvent être exportés (canne-à-sucre et banane dessert, mais aussi les melons de contre-saison, une exception dans la filière fruits et légumes). Si les circuits courts sont prégnants, les circuits de commercialisation ne sont pas pour autant segmentés, ni étanches. Plusieurs types de débouchés peuvent être combinés : les supermarchés, des revendeurs via circuits plus informels, des primeurs, des restaurateurs ou des consommateurs finaux à la ferme ou sur les marchés de plein air.

Selon l'étude, la vente directe à la ferme est encore marginale en Guadeloupe, bien qu'elle permette de mieux faire connaître et promouvoir les produits, et de gagner la confiance d'une clientèle. Mais ce mode de commercialisation est rarement exclusif, et la souplesse caractérise les stratégies de vente des agriculteurs familiaux.

Les marchés de plein air (de gros, communaux ou « paysans ») sont des lieux de commercialisation largement privilégiés des petits agriculteurs familiaux. Malgré la contrainte d'avoir à être déclaré et de devoir s'acquitter de droits spécifiques pour être autorisé à vendre, leurs avantages sont d'avoir des revenus immédiats et régulier (quitte à contourner les règles d'accès formel aux marchés), de bénéficier d'une indépendance/liberté vis-à-vis des intermédiaires (notamment des OP), de privilégier les valeurs

sociale de l'échange et éthique de la vente directe du fait de la **proximité avec les clients**, de **rendre leurs produits accessibles à tous**, en pratiquant des **prix moins élevés que les supermarchés** (une réalité questionnée par certains).

Les marchés de gros et demi gros de Gourde-Liane et Bergevin constituent des **centralités fortes dans l'organisation spatiale** de la commercialisation des produits locaux en Guadeloupe. **Gourde-Liane est un marché de gros nocturne (horaires très variables et changeants),** initialement pensé pour que les producteurs écoulent leur production en grosses quantités à des intermédiaires, fréquenté par des producteurs-commerçants et des revendeurs (entre 40 à 60 selon les jours). Dans le marché de **Bergevin**, où il est difficile de recenser la fréquentation du fait de son fonctionnement, cohabitent deux espaces-temps : un marché **nocturne, plus ou moins informel**, sur le bord de la route et un **marché de jour « officiel », dans un espace grillagé et contrôlé**. Bien que d'envergure différente, les deux marchés sont des plaques tournantes de la commercialisation des produits locaux, ensuite revendus dans les marchés de détail parfois éloignés. L'étude met à jour une **géographie sociale de l'espace vécu de ces marchés** : des **formes d'usage et d'appropriation des lieux**, et des jeux de relations, se nouent entre les différents acteurs du système alimentaire au sein d'un même espace (arrangement, concurrence, négociation, évitement, etc.), à partir de certains « marqueurs territoriaux » et de la « lutte des places ». Développant des stratégies d'**occupation de l'espace et d'attente**, ils **jaugent les produits** disponibles pour **fixer leurs prix** de vente en fonction de l'offre, et pour capter la clientèle. Toutefois, le **fonctionnement de ces marchés est critiqué** : mauvaise organisation (règles d'usage mouvantes, sans cesse négociées), **faiblesse des infrastructures, avec des problèmes sanitaires**, etc. **La réglementation d'accès varie selon le marché (montant des cotisations)**, et dans tous les cas, exige que les commerçants soient déclarés. De fait, elle **est largement contournée**. Elle le serait en particulier par les producteurs-commerçants et les revendeurs d'origine haïtienne, ce qui est largement décrié. Les municipalités, cibles de fortes critiques, seraient peu engagées dans la gestion des marchés et l'aménagement des sites.

Figure 6 Mode d'occupation de l'espace du marché de Bergevin (1h du matin)

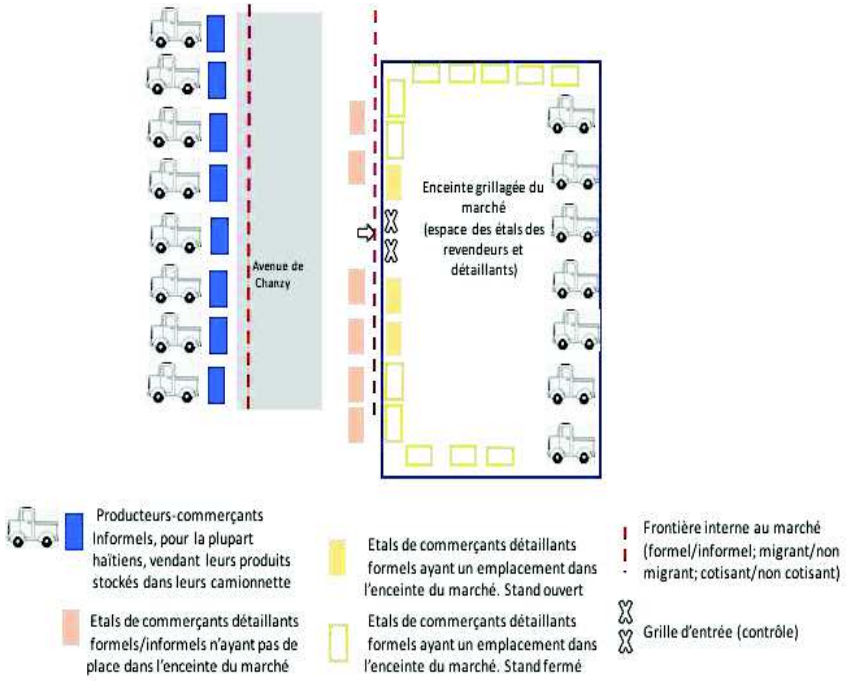

Source : Cortès, 2020

Les marchés communaux et les marchés « paysans », dits de plein air, sont au cœur de la commercialisation des produits des agriculteurs familiaux. Les marchés communaux, gérés par les mairies des principaux centres urbains et bourgs de la Guadeloupe sont dispersés sur le territoire. Sans prétendre à l'exhaustivité, l'étude a recensé 19 marchés de plein air, incluant des marchés communaux et des marchés paysans. Ces marchés se tiennent à jours fixes, en nocturne en fin de journée ou en journée avec une ouverture très matinale. Ayant parfois du mal à vendre toute leurs marchandises, les agriculteurs sont contraints à de longues heures de présence sur le marché. Généralement, les commerçants sont fidèles à un marché, par habitude, parfois transmise de génération en génération. Mais certains peuvent fréquenter plusieurs marchés. Les agriculteurs y commercialisent de petites quantités à des consommateurs finaux, mais de rares producteurs-commerçants et revendeurs y vendent en demi gros, notamment à des restaurateurs en quête de produits locaux. Les marchés paysans, gérés par des groupements de producteurs, se développent depuis une quinzaine d'années. Malgré une fréquentation variable, ils semblent répondre à une demande croissante de produits locaux, ce qui incite les GIE à ouvrir des boutiques. L'essor des marchés paysans semble supplanter les marchés communaux dont certains montrent des signes d'abandon, avec une fréquentation en baisse. Les marchés de détail ont aussi une organisation sociale et spatio-temporelle qui leur est propre : emplacements réservés (places, halle couverte, etc.), accès physique parfois compliqué, déficit d'infrastructures et d'aménagements souvent récurrent, réglementation d'accès fixant une la cotisation à payer soit à la mairie, soit sous la forme d'une adhésion au groupement qui organise le marché, respect des normes administratives et contrôles sanitaires. Les organisations collectives qui gèrent ces marchés comme c'est le cas du GIE Sud Basse-Terre s'affichent comme très revendicatrices quant au contrôle de la qualité des produits.

L'étude montre qu'un nouveau type de circuit court a émergé pour des groupements de producteurs au cours des dernières années : ventes de paniers aux consommateurs, y compris par internet. Ces modes de commercialisation (initié par exemple par le GDA EcoBio) traduisent une adaptation des agriculteurs familiaux à de nouvelles demandes et pratiques de consommation. L'étude montre enfin le positionnement de certains agriculteurs familiaux sur des circuits longs permis par l'adhésion à des OP. Ces dernières commercialisent leurs produits de manière groupée, notamment vers la grande distribution, parfois sur des marchés publics (restauration collective) et, pour certains, à l'exportation.

L'étude souligne enfin l'importance de la vente sur le bord des routes, souvent pratiquée par les agriculteurs familiaux qui ne sont pas déclarés, mais aussi par quelques agriculteurs professionnels qui y voient une alternative à l'adhésion aux OP. Les acteurs administratifs, comme la DAAF et l'interprofession, sont critiques de ce type de ventes : absence de contrôles, notamment phytosanitaires (risques sur des sols contaminés au chlordécone), problème de traçabilité.

La vente via une OP pour le marché local est une option de commercialisation pour les agriculteurs familiaux déclarés qui y adhèrent. La vente à travers une OP offre en théorie des avantages en termes de garantie des débouchés, mais il semble que certains agriculteurs doivent se débrouiller seuls pour écouler leurs produits en période d'abondance de l'offre. De plus, les retards de paiements décourageraient de nombreux agriculteurs qui souvent, manquent de trésorerie. La vente via les OP pour l'exportation, largement réservée aux grandes filières structurées de la banane et de la canne-à-sucre, est aussi une option pour certains. L'OP Caraïbe Melonniers s'est ainsi positionnée à l'export du melon de contre saison avec succès, même si elle reste contrainte par les coûts de production et de transport, l'exigence d'une régularité de production, et la nécessité d'offrir des produits haut de gamme (labellisés et certifiés) et de niche selon des pratiques contraignantes. Loin d'être aussi structurés que les

producteurs de l'OP Caraïbe Melonniers, des agriculteurs en agroforesterie arrivent aussi à exporter des produits de qualité labélisés (agriculture biologique). La volonté de s'ouvrir à l'export fait partie de la stratégie à moyen terme de certains groupements de producteurs, comme l'association BTSG.

Si les achats publics de produits locaux sont encore limités en Guadeloupe, des collectivités territoriales ont développé des politiques d'approvisionnement en produits locaux pour la restauration collective (cas de la CANGT). Ce circuit de commercialisation resterait réservé aux membres d'OP et comporterait des risques (délais de paiement des collectivités territoriales, en plus de ceux de l'OP), mais aussi des difficultés pour assurer la continuité des livraisons en volumes et dans le temps.

5.2 L'ORGANISATION SOCIO-SPATIALE DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DES PETITES AGRICULTURES FAMILIALES

L'étude a mis à jour l'organisation socio-spatiale des circuits de commercialisation des produits des agricultures familiales avec des modalités d'approvisionnement divers.

La plupart des revendeurs achètent leurs stocks de produits sur les marchés de gros, et plus rarement sur les exploitations. La majorité des commerçants et revendeurs, selon les périodes, combine plusieurs modalités et lieux d'approvisionnement, notamment ceux qui complètent leur stock de produits locaux par des produits importés. Si la majorité s'approvisionnent auprès de plusieurs fournisseurs, privilégiant la garantie de la qualité et la diversité des produits, certains ne misent que sur les gros producteurs pour garantir les volumes. Le créneau des produits labellisés « agriculture biologique » n'est pas privilégié (jugés chers et difficiles à revendre). Des producteurs-commerçants peuvent également être revendeurs, complétant leurs achats à des agriculteurs qui ne sont pas déclarés, notamment lors des pics de production.

Les produits locaux circulent entre plusieurs marchés (de gros ou de détail) et parfois, entre les mains de plusieurs intermédiaires. Les marchés de gros centralisent cependant une partie de la production locale, où se font l'offre et la demande. A Gourde-Liane, de gros volumes de produits locaux vendus sont redistribués sur d'autres marchés sur l'ensemble du territoire. Les circuits peuvent donc être complexes, rendant difficile la traçabilité des produits.

L'enquête montre aussi la dispersion des lieux de ravitaillement en produits locaux pour la population. Tandis que les points de ventes de détail sont dispersés sur le territoire, les grandes surfaces restent concentrées dans l'espace, surtout situées au centre du territoire. La répartition des marchés de plein air est jugée suffisamment équilibrée pour que leur nombre n'augmente plus. L'acheminement des produits se faisant par camionnettes ou en voiture, cette répartition des lieux de commercialisation confronte les producteurs et commerçants à la déficience des infrastructures (réseaux de transport, moyens de stockage) et à la densité du trafic.

Tous reconnaissent que le système de transport n'est pas optimal et que des alternatives de stockage pourraient contribuer à l'améliorer. Pour pallier ces problèmes, des groupements de producteurs organisent la centralisation de l'offre en un seul lieu (cas du GIE Sud Basse-Terre) et dans certains cas, complètent les points de vente dans des exploitations (vente de paniers dans le cas du GDA EcoBio).

5.3 L'AGRO-TRANSFORMATION : UNE STRATEGIE DE PRODUCTION ET DE VENTE A DEVELOPPER POUR LES PETITS AGRICULTEURS FAMILIAUX

L'agro-transformation est apparue de manière récurrente dans l'étude, comme une stratégie permettant une valorisation des produits locaux, avec de meilleurs bénéfices pour une clientèle demandeuse.

Néanmoins, des difficultés d'organisation semblent une menace à son potentiel de développement. **L'agro-transformation des produits locaux est généralement une pratique artisanale d'agriculteurs familiaux ou de revendeurs, parfois informelle**. Les produits, très divers, **sont généralement vendus sur les marchés de plein air**. Peu **d'entreprises agro-industrielles transforment localement** (ou sinon en s'approvisionnant généralement en matières premières importées), ce qui laisse un vide par les petites agricultures familiales en matière d'agro-transformation. Ainsi, elle est **au cœur de dispositifs d'action publique**, comme dans l'AgroParc.

Selon les chercheurs, acteurs en charge des politiques locales et organisations de producteurs, **l'agro-transformation a un fort potentiel de développement pour le territoire guadeloupéen.** Largement **sous-estimé,** il offre de multiples avantages économiques : **stimulation de l'offre, diversification des systèmes d'activité des producteurs, possibilité de conservation des denrées alimentaires, augmentation de la valeur ajoutée des produits, revalorisation des systèmes de production locaux,** réduction **du gaspillage alimentaire et de la perte des produits en cas d'invendus**. La **demande serait forte,** en partie liée à un changement des habitudes alimentaires et des modes culinaires. Pour certains, l'agro-transformation **permettrait de regagner des parts de marché aux supermarchés**.

Mais l'agro-transformation à petite échelle rencontre des **difficultés** : **besoins de ressources physiques et économiques** pour engager des investissements, **rentabilité des infrastructures**, **manque d'organisation et de spécialisation des producteurs**, **décalage entre les conceptions promues par les politiques et la réalité du tissu productif**. Selon certains acteurs administratifs, la **désorganisation de l'agro-transformation** des produits de la petite agriculture est liée à des **pratiques individualisées**, créant des e**ffets de concurrence et de saturation d'une même offre**. Là encore, la **structuration de la filière fruits et légumes leur apparaît indispensable**, de même qu'une incitation des consommateurs à consommer les produits transformés issus de la production locale, qu'il faudrait identifier par un **diagnostic des besoins et une étude du marché**.

5.4 LES STRATEGIES DE COMMERCIALISATION : ENTRE PRODUITS LOCAUX ET PRODUITS IMPORTES

Les produits des agricultures familiales guadeloupéennes sont largement présents sur les marchés de plein air. Pourtant, même si un **raccourci « marché de plein air = produits locaux en vente directe par des agriculteurs familiaux »** domine dans les croyances locales, on trouve sur ces marchés des produits importés.

Sur les marchés de plein air, la concurrence entre produits locaux et importés est forte, mais **certains produits locaux occupent une position privilégiée** car jugés uniques et irremplaçables (à nuancer aux vues de la concurrence accrue des importations en provenance d'autres îles des Caraïbe et d'Amérique Latine). Le **caractère unique de certaines variétés d'un même produit**, renvoyant à une tradition des « anciens » et à des techniques de production spécifiques, sont au centre des stratégies de commercialisation. La **diversité des produits et la variété de l'offre des agriculteurs familiaux** sont aussi des éléments importants dans ces stratégies.

Toutefois, **pour assurer la diversité et la continuité de l'offre**, certains commerçants combinent la vente de produits locaux avec celle de produits importés. Ces derniers sont vendus dans plusieurs cas : **quand l'aspect des produits locaux** (taille) **ou la variété n'est pas celle recherchée** par les acheteurs ; **quand les produits locaux ne sont pas disponibles**, soit qu'ils ne sont **pas cultivables** en Guadeloupe, soit que l'on soit **hors saison** de production. Satisfaire la demande des clients toute l'année est une priorité pour les commerçants. **Les produits importés viennent de divers espaces** : de la métropole, de la Dominique, de

la République dominicaine ou encore du Costa Rica. Toutefois, **ils n'ont pas nécessairement bonne réputation** (produits à bas prix, souvent issus de la surproduction en Europe, suspicion sur leurs modes de production). Par ailleurs, certains commerçants perçoivent de **lourdes contraintes** dans le fait de commercialiser des produits importés (nécessité de **chambres froides** pour les conserver).

5.5 La fixation des prix des produits des petites agricultures familiales : la loi de l'offre et la demande, modulee par des arrangements entre producteurs-commerçants sur les marches

Elément central de la **viabilité des agricultures familiales**, la **question du niveau des prix** fait l'objet d'une attention particulière des acteurs du système alimentaire. La **sécurisation des prix** est une **garantie de rémunération** de l'agriculteur, mais c'est aussi une manière de **fiabiliser la demande, voire de l'étendre et de conforter l'existence d'un marché porteur**. L'étude permet de convenir à l'idée que la **formation du prix relève d'une construction sociale**. Elle reflète **l'équilibre entre l'offre et la demande** en produits locaux, **résultats de négociations** entre acteurs du système alimentaire, **révélateurs de tensions et de jeux de pouvoir**.

Selon l'étude, **les prix des produits locaux** dépendent *i*) du jeu de **l'offre et de la demande le jour de marché**, *ii*) du **coût de production**, *iii*) du **niveau des aides reçues**. Les prix des produits locaux seraient **supérieurs aux prix des mêmes types de produits, importés et vendus en supermarché**, même si les revendeurs haïtiens informels « casseraient » les prix. Sur les marchés de plein air, les prix sont fixés en fonction **du temps passé à la production (pour les producteurs-commerçants), des prix d'achat de la marchandise** auprès des fournisseurs (pour les revendeurs), mais surtout **de la quantité et du type de produit et de ses attributs** (i.e. calibre) qui varient peu d'un commerçant à un autre un même jour de marché. La **concurrence**, selon certains, se jouent d'abord **entre les OP et les agriculteurs familiaux indépendants**, **les premiers** fournissant de grandes quantités de produits **et imposant les prix à la production**. Pour d'autres, le **niveau des aides perçues par les producteurs** qui ont un impact sur les prix, crée de la concurrence pour certains modes de commercialisation, en particulier les marchés publics. Dans tous les cas, **la marge de négociation des PAF est réduite**, d'autant qu'il y a peu **de concertation sur la fixation des prix** entre producteurs et revendeurs, lesquels peuvent seulement ajuster leur prix selon le moment et ce que font les autres. Les prix baissent **en cas de clientèle peu nombreuse ou, de façon volontaire, pour fidéliser la clientèle**, notamment **en cas d'abondance de l'offre** sur le marché. Si les stratégies de vente s'**adaptent en fonction des quantités à vendre, des besoins et des moyens de la population, la relation à la clientèle joue beaucoup** dans la fixation des prix, et **revêt même parfois une dimension éthique** : l'association BTSG, à travers la vente directe de paniers de produits agro-écologiques, à des prix fixes et jugés modiques, vise des foyers à moyen, voire faible niveau de revenu.

Les modes de **fixation des prix et les modalités de leur négociation** peuvent différer d'un marché à l'autre, mais globalement sont basés sur le **principe de solidarité et de non concurrence sur la base d'une entente préalable entre producteurs–commerçants**. Même si l'étude n'a pas renseigné les **prix des produits locaux** sur les marchés de plein air, en comparaison de ceux des autres types de lieux de commercialisation, les entretiens fournissent des informations, avec des avis divergents : pour certains, les prix des fruits et légumes tropicaux en grande surface seraient supérieurs aux prix sur les marchés de plein air, eux-mêmes plus élevés que ceux des revendeurs sur le bord des routes. Pour d'autres, les prix **sur les marchés de plein air seraient plus élevés**, et donc excluant, mais ce serait le prix à payer pour ne pas manger industriel.

Plusieurs types d'acteurs dénoncent une concurrence déloyale à la production locale : **celle exercée par la production non déclarée** (moindres contrôles, moindres coûts) **et la commercialisation informelle** (bas

prix pratiqués par les revendeurs haïtiens, non déclarés, voire irréguliers, non soumis à des contrôles), celle des produits importés de l'espace caribéen (moindre coût de la main-d'œuvre en l'absence de protection sociale, non ou moindre respect de normes environnementales) et celle des produits importés de la métropole et de l'UE (gros volumes, subventions, produits de moindre qualité, malgré les couts de transport et de logistique élevés). Les effets de concurrence sont accentués par la croissance des producteurs-commerçants et de revendeurs sur les marchés de plein air, entraînant des difficultés à écouler la production.

La fluctuation des prix des produits locaux est largement déterminée par la saisonnalité de la production, du fait du climat (baisse lors des pics de production) et des catastrophes naturelles (pénuries). Mais les prix stagnent d'une année sur l'autre, indiquant une faible variation de la disponibilité en produits.

Selon certains, la rentabilité de l'activité de commerce de produits locaux sur les marchés de plein air serait acceptable, avec une marge relativement importante. Mais l'augmentation du nombre d'acteurs de la commercialisation et de la distribution, et le manque d'opportunités mieux rémunérées dans un contexte de pauvreté et de sous-emploi, génèrent de la précarité.

CHAPITRE 6. L'EVOLUTION DES MODES DE CONSOMMATION ET LES TRANSITIONS DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN GUADELOUPE : DEFIS ANCIENS ET NOUVEAUX ENJEUX

La Guadeloupe n'échappe pas aux débats actuels autour de la transition alimentaire et nutritionnelle face à la prégnance généralisée du modèle agro-industriel, corollairement à la mondialisation, l'urbanisation et à l'évolution des modes de vie. Si les défis y sont anciens (dépendance aux importations alimentaires), de nouveaux enjeux émergent autour d'un détachement du modèle agro-industriel, de la promotion de productions locales, de la demande d'une transition agro-écologique et du passage à un modèle alimentaire « de qualité ».

6.1 LES COMPORTEMENTS, HABITUDES ET PREFERENCES ALIMENTAIRES DES CONSOMMATEURS GUADELOUPEENS

Les comportements ou pratiques alimentaires sont l'un des facteurs qualifiant le régime alimentaire d'une population. Ils se différencient des habitudes alimentaires qui font référence aux choix récurrents de certains aliments et à la fréquence de consommation et quantité ingérée), mais aussi au sens donné à l'aliment revêt une dimension à la fois historique, culturelle et identitaire.

Les comportements alimentaires en Guadeloupe puisent en effet leurs racines dans l'histoire coloniale et esclavagiste de l'archipel, marquées par un processus de créolisation, à savoir une acculturation et une hybridation de différentes cultures alimentaires et culinaires intervenues entre le XVIIème et le XIXème siècle. Aujourd'hui, les comportements alimentaires des Guadeloupéens sont largement diversifiés. Parallèlement au maintien d'une alimentation « traditionnelle » (racines, tubercules, légumineuses, viande ou poisson), la Guadeloupe est engagée dans une transition nutritionnelle avancée, avec un régime plus riche en protéine, lipides et glucides simples. La consommation de fruits et légumes et de produits laitiers serait moindre qu'en métropole et les quantités inférieures aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé. L'appétence des Guadeloupéens pour les produits salés, sucrés et gras serait plus marquée chez les jeunes qui auraient une alimentation moins diversifiée et fréquentant plus souvent la restauration rapide. Globalement, la tendance est à la priorité donnée aux achats de produits importés, une réduction de la diversité alimentaire ou une perte des traditions culinaires locales.

Les comportements et les habitudes alimentaires en Guadeloupe, comme ailleurs, sont loin d'être homogènes. Si l'étude n'a pas permis de saisir la différenciation des régimes alimentaires dans la population, certains éléments ressortent toutefois des enquêtes : les populations rurales, influencées par des facteurs culturels propres, favoriseraient une alimentation « traditionnelle » à base de produits locaux (régime équilibré, privilégiant notamment les fruits et légumes) ; les populations d'origine haïtienne, notamment les enfants, auraient maintenu le contact avec la culture locale et consommeraient plus de fruits et légumes locaux que les Guadeloupéens ; les jeunes guadeloupéens consommeraient plus de produits ultra transformés dans les fastfoods. La consommation de certains produits locaux, forte à certaines périodes de l'année, est associée à certaines rituels socioculturels (fêtes). Elle serait aussi influencée par la présence de la communauté d'origine haïtienne qui diffuserait certaines recettes à base de certains produits locaux (banane plantain, légumineuses) qui seraient prisées par les Guadeloupéens (bananes pesées, riz *djondjon* par ex).

Dans ce contexte, les discours autour du « manger local » sont ambigus. Les consommateurs, notamment la clientèle des marchés de plein air, prioriseraient la production locale dans leurs achats alimentaires. En effet, ils perçoivent positivement des produits locaux qu'ils jugent « meilleurs ». Le « manger local » serait privilégié par la volonté des Guadeloupéens de connaître l'origine - voire le producteur - des aliments qu'ils consomment et par une tendance à l'augmentation des régimes végétariens. Les consommateurs privilégieraient l'achat de produits locaux, en particulier pour les fruits et légumes frais ou peu transformés, lorsque l'offre est là, ce qui est parfois impossible à cause de la variabilité saisonnière de la production locale. Pourtant, si un engouement politique mais aussi sociétal autour de la production locale semble affirmé, les consommateurs continueraient de privilégier des achats d'aliments importés à cause des prix (produits moins chers) ou de leurs préférences (pour certains types de produits, non présent dans l'offre locale).

Selon certains acteurs administratifs, la perte d'habitude de consommer des produits « traditionnels » (racines et tubercules) ou la réticence vis-à-vis des fruits et légumes tropicaux influerait sur le gaspillage alimentaire dans la restauration collective, faute d'éducation au goût et à la diversité des aliments. Les enjeux de gaspillage alimentaire sont au cœur de certains dispositifs de collaboration entre les acteurs territoriaux : la commune de Morne-à-l'Eau et la DAAF, par exemple, réfléchissent à des solutions de conservation des produits frais pour limiter le gaspillage lors des repas scolaires.

6.2 Les modes d'approvisionnement alimentaires des consommateurs guadeloupeens : lieux et nature des produits

Les changements touchent également les modes d'approvisionnement. L'étude souligne le maintien de l'autoconsommation, pratique ancienne et ancrée dans la société guadeloupéenne. Cependant, de nombreux Guadeloupéens privilégient la diversité des aliments, et ont recours à l'achat de produits alimentaires dans la grande distribution, d'un côté, et les marchés de plein air et les primeurs, de l'autre

Selon de nombreux acteurs, le mouvement de grève générale en Guyane et aux Antilles françaises en 2009 pour une « vie moins chère » (blocage des conteneurs pendant 44 jours), aurait acté un changement structurel des habitudes alimentaires et d'approvisionnement des consommateurs en Guadeloupe, avec une prise de conscience de l'importance de la qualité des aliments et d'un retour produits locaux. Pour d'autres, cependant, ce changement n'aurait été que passager, insistant sur la « mémoire courte » des consommateurs.

Selon les enquêtes, la préférence des consommateurs pour acheter leurs fruits et légumes frais sur les marchés de plein air sont divers : fraîcheur des produits, relations de confiance, relation de proximité et d'interconnaissance avec les commerçants, produits meilleurs et bien exposés. Les primeurs et les supermarchés apparaissent comme des lieux d'approvisionnement complémentaire au marché de plein air, pour acheter les produits importés (plats préparés, viande et divers produits agroindustriels) qu'ils ne trouvent pas sur le marché ou par gain de temps. Mais la tendance, selon certains, seraient de se détourner des supermarchés, ce qui constitue une aubaine pour les agricultures familiales et produits locaux.

L'étude confirme le fait que l'autoconsommation est ancrée dans les comportements alimentaires des consommateurs, via la production personnelle ou les dons (échanges non marchands). Cela concerne les fruits, légumes, racines et féculents mais aussi certains aliments « incontournables » (épices, noix de coco, certains fruits, etc.). Les producteurs accordent une grande importance à leur capacité d'autosubsistance, celle-ci ayant précisément motivé certains pour se lancer dans l'agriculture. Leur production est autoconsommée au quotidien ou donnée aux proches, qu'il s'agisse de leurs invendus, ou qu'ils produisent avant tout pour leur autoconsommation, revendant le surplus.

6.3 LES DISCOURS ET LES REPRESENTATIONS DE LA « QUALITE » DANS L'ALIMENTATION DES GUADELOUPEENS

L'étude insiste sur la référence qui est faite à la recherche de la qualité alimentaire, la notion de qualité dépassant une simple acceptation objective et normée, puisqu'elle renvoie aux représentations, perceptions et imaginaires des individus. Différents registres de la perception de la qualité sont apparus de façon plus ou moins marqués, entremêlés, dans les discours des acteurs.

Les représentations de la qualité dans ses rapports à la santé sont récurrentes. La qualité sanitaire (innocuité) est quasi systématiquement associée à la toxicité ou à la présence de résidus de produits phytopharmaceutiques utilisés dans la production agricole (le plus souvent en lien avec la pollution des sols au chlordécone). Elle est perçue comme primordiale pour les consommateurs. En réponse à cette préoccupation, les produits issus de l'agriculture biologique sont souvent assimilés par les consommateurs comme par les commerçants au caractère non toxique des aliments. La qualité sanitaire en référence aux apports nutritionnels et à la valeur diététique est plus rarement évoquée.

La qualité associée au « local » (origine) est souvent évoquée par les producteurs-commerçants sur les marchés de plein air. Les consommateurs tendent à assimiler l'origine locale des produits à l'innocuité (qualité « sanitaire ») et à la manière de produire (qualité « environnementale », produits « naturels » qui se différencieraient des produits agricoles « conventionnels »), malgré le contexte de la pollution diffuse des terres et des produits importés. Si les marchés de plein air apparaissent comme des espaces de mise en scène et de mise en discours d'une qualité à caractère symbolique (la valeur du local est transféré sur celle de la qualité), tous les commerçants sur les marchés ne disent pas privilégier la qualité, notamment ceux qui assimilent la qualité au label « Agriculture Biologique » qu'ils jugent chers.

Dans les discours, l'interconnaissance et la réputation des producteurs sont aussi mobilisées par la clientèle comme gage d'une qualité à caractère symbolique. La force des interactions entre producteurs et consommateurs favorisent ainsi la circulation de rumeurs (positives ou négatives) sur les producteurs, particulièrement stigmatisantes pour les populations haïtiennes. Tout comme pour l'origine locale des produits, ces valeurs de proximité sociale et de confiance ne se basent pas et ne conduisent pas à une

détermination objective de la qualité des produits. Sur les marchés de plein air, il n'y a d'ailleurs pas de labels, marques ou autres signes distinctifs. La qualité est présumée.

Paradoxalement, peu d'éléments dans les discours renvoient au goût et à la saveur pour parler de la qualité. Certains considèrent que la reconnaissance de la qualité d'un produit passe par les sens (le toucher, la vision, l'odeur) et qu'elle relève d'un véritable savoir-faire, autant partagée par les commerçants que par les consommateurs. Ceci étant, ces critères de reconnaissance sensorielle de la qualité porte à confusion puisqu'elle tend à assimiler encore une fois la production locale à de la production issue de l'agriculture biologique, alors même que les consommateurs ne connaissent pas nécessairement l'origine géographique du produit et que les pratiques des producteurs ne relèvent pas d'un processus de certification.

Au final, l'alimentation d'origine locale suscite des sentiments contradictoires et confus chez les consommateurs : d'un côté, elle est associée à la qualité à la fois hédonique (notamment esthétique), symbolique (ancrage local, interconnaissance), voire éthique (soutien aux petits producteurs) et, de l'autre, elle est associée à un risque sanitaire lié à la pollution des sols. La pluralité et la porosité des sens que recouvre la notion de qualité complique la tâche des acteurs administratifs qui sont conduits, comme la Région, à définir les contours de ce qu'est un produit de qualité comme préalable à la mise en œuvre d'un dispositif d'action publique.

Les changements des pratiques de consommation liés à l'émergence d'une forte demande en produits locaux, en particulier en produits dits de qualité et issus de l'agriculture biologique, sont largement relayés par les discours et les actions publiques, ou d'autres acteurs de la société civile. Ces changements, inscrits dans un continuum historique, sont associés à un discours (notamment dans le monde de la recherche local) qui promeut la transition agro-écologique et l'autosuffisance alimentaire via le retour aux « traditions » et aux savoirs faires anciens. La Région, particulièrement sensible à ces arguments, appuie des projets en ce sens, notamment par l'éducation au goût des produits locaux, notamment des plus jeunes.

Selon certains, les changements alimentaires qui pénalisent la diversité des produits, notamment d'origine locale, seraient contrebalancés par une demande marquée en produits frais et issus du label de l'Agriculture Biologique, qu'ils soient d'origine locale ou importée. Les signes sont là : les grandes surfaces s'adaptent à cette demande, la restauration collective au regard de l'invite réglementaire cherche à s'approvisionner davantage en produits locaux, et issus de l'agriculture biologique. Pourtant, l'étude montre un certain scepticisme, voire une méfiance des acteurs du système alimentaire dans ce que serait le « bio » en Guadeloupe, soit qu'il est jugé impossible de produire en agriculture biologique (du fait de la pollution des sols au chlordécone), soit qu'une production locale « bio » pourrait difficilement faire concurrence aux produits labellisés « bio » vendus en Guadeloupe, pour la plupart importés, parfois de pays caribéens où le cahier de charge diffère de celui de l'UE.

L'étude montre, dans tous les cas, que certains consommateurs guadeloupéens sont prêts à payer plus cher les produits locaux pour leur qualité et leurs bienfaits pour la santé (particulièrement vrai pour les produits certifiés AB), ce qui conduit certains producteurs à justifier des prix de vente plus élevés. Payer plus pour manger local, et supposément « mieux », pose ainsi le problème de l'accessibilité des produits locaux aux ménages modestes, voire pauvres. L'accessibilité monétaire est ici sacrifiée au bénéfice des

autres registres de la qualité, posant la question fondamentale d'une transition alimentaire socialement inclusive.

CHAPITRE 7. LES REPRESENTATIONS ET LES PERCEPTIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES

En Guadeloupe, l'application de plusieurs cadres de politiques et d'instruments permet aux exploitants agricoles d'accéder à des aides et soutiens publics divers. L'étude analyse les perceptions qu'en ont les différents acteurs du territoire, qu'il s'agisse des acteurs qui les administrent et contribuent à leur mise en œuvre, ou des bénéficiaires des différents dispositifs.

7.1 LES CONTROVERSES SUR LE CONTENU DES CADRES DE POLITIQUES PUBLIQUES

L'étude confirme que l'alimentation et la dimension environnementale de la production agricole sont au cœur des politiques publiques en Guadeloupe, se répercutant sur les pratiques des acteurs du système alimentaire, en particulier les agriculteurs. Les politiques publiques, quels que soient leur nature et leur niveau de conception, cherchent à repositionner le secteur agricole au centre des dynamiques économiques locales dans une perspective d'une alimentation saine et durable de la population, particulièrement sensibles à la promotion de la production locale, au développement de l'agriculture biologique et la transition agro écologique.

Pour la plupart des acteurs administratifs, les politiques publiques et les modalités de leur mise en œuvre ne sont pas adaptées à la réalité guadeloupéenne, à savoir des exploitations diversifiées, de petite taille, souvent pluriactives. Or, même si les enquêtes révèlent une certaine adaptabilité des services administratifs, la marge de manœuvre pour adapter les règles des systèmes d'aide à la réalité agricole (en termes de critères d'éligibilité ou de démarches administratives) est faible. Que ce soit dans les documents de politiques, comme dans les discours, l'objectif est la réduction des importations alimentaires et l'autosuffisance de la Guadeloupe, la promotion des agricultures familiales et de la production locale, mais aussi en parallèle, l'amélioration de la balance des paiements et l'agro-exportation sur de nouveaux marchés, reflet des orientations à l'échelle nationale. Ainsi, les associations de consommateurs et de défense de l'environnement, de même que les petits agriculteurs organisés en syndicats, joueraient un rôle actif pour contrebalancer les lobbys des cultures intensives d'exportation qui contrôleraient la Guadeloupe et accapareraient la grande majorité des subventions.

Pour certains consommateurs, la production agricole locale est capable de nourrir toute la population en Guadeloupe, à certaines conditions : arrêt de l'urbanisation, terres cannières reconverties en parcelles de diversification. Selon d'autres acteurs, l'autosuffisance n'est possible que pour certains produits spécifiques : ainsi, les OP couvriraient une part importante de l'approvisionnement alimentaire en Guadeloupe. La limite tient aux circuits établis pour les importations depuis longtemps, difficile à remettre en question. Ainsi, la promotion de l'autosuffisance alimentaire fondée sur la production locale relève d'un discours politique identitaire, en conformité avec les orientations des politiques suprarégionales, en contradiction cependant avec des statistiques qui n'indiquent pas une réelle augmentation de la production locale.

Ainsi, les aides publiques provenant essentiellement des soutiens communautaires, et notamment les aides directes à la production (POSEI), ne seraient pas complètement efficaces ou applicables, dans un contexte de fortes tensions locales, notamment de lobbys et de clientélisme pour l'obtention de subventions et l'absence de continuité des projets. Ainsi, la Loi EGalim serait questionnée et source de doutes, en particulier autour de la question des seuils fixés pour les approvisionnements des marchés

publics en produits locaux et certifiés AB. De manière générale, les acteurs ont un regard assez négatif sur la plupart des politiques menées. Certains élus pensent que les politiques n'accompagneraient pas suffisamment les initiatives innovantes, en particulier en agro-transformation et agriculture biologique.

7.2 LES PERCEPTIONS DES CONTENUS DES INSTRUMENTS DE POLITIQUE MIS EN ŒUVRE EN GUADELOUPE

Comme déjà mentionné, l'étude recense et analyse la mise en œuvre de plusieurs dispositifs d'aides accessibles (en théorie) aux PAF :

1. Les aides du POSEI de soutien à la production, principalement dirigées à la production bananière et, dans une moindre mesure, à la filière canne à sucre-rhum. Elles sont théoriquement conditionnées au respect de bonnes pratiques pour accompagner la transition agro écologique et l'agriculture biologique. Des soutiens indirects financent aussi des activités d'animation, de concertation et de communication dans les filières de diversification végétale et animale.
2. Les dispositifs cofinancés sur fonds FEADER et fonds régionaux : *i)* les aides à la conversion en agriculture biologique, et au développement de l'agroécologie et de l'agriculture biologique, aux montants plus élevés en Guadeloupe qu'en métropole ; *ii)* des financements visant à promouvoir la production de diversification et l'agrotourisme ; *iii)* des aides à l'installation des jeunes agriculteurs ou qui ciblent des actions pour lutter contre la non reprise des exploitations agricoles ; iv) des soutiens au niveau de toute la chaîne alimentaire : de la production à la distribution, en passant par la transformation ; *v)* des aides à l'installation, en particulier l'installation de femmes agricultrices dans l'agroécologie.
3. Des dispositifs de pilotage du secteur agricole mis en œuvre par les services déconcentrés. La DAAF a développé un dispositif ad hoc pour suivre l'évolution des prix des produits locaux et, plus largement, des prix alimentaires. Elle effectue également des contrôles sanitaires des produits importés avant d'être commercialisés et de ceux vendus sur les marchés, ainsi qu'un suivi sanitaire des parcelles. L'étude met à jour cependant certaines limites et difficultés. Les outils techniques et statistiques ne permettent pas de capter toutes les dynamiques liées aux petites agricultures familiales : la DAAF reconnait que certains outils (enquêtes, photos aériennes ou images satellitaires pour recenser les parcelles et les exploitations) permettent de pointer des phénomènes mais pas de les expliquer vu que tous les PAF ne sont pas formellement identifiés. Et, quand les pratiques des agriculteurs sont prises en compte, elles ne sont pas associées aux indicateurs de structure. De même, si les contrôles sont perçus comme indispensables pour garantir la qualité et la traçabilité des produits, leurs défaillances tiennent à leur irrégularité ou leur inefficacité face à la prégnance de l'informalité. Ainsi, certains groupements de producteurs mettent en place leurs propres contrôles internes. Parallèlement, et conformément aux règlements européens et la législation française sur le contrôle de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, la Région attribue des aides pour diminuer l'utilisation des intrants, en particulier dans la filière banane.
4. Les dispositifs visant à maîtriser l'étalement urbain en Guadeloupe, selon certains acteurs de la Région, se heurtent au manque de ressources pour couvrir le coût des services publics.
5. Les signes et normes de qualité des produits alimentaires, publiques ou privées, font l'objet de certaines initiatives. Ainsi, IGUAFHLOR travaille pour une meilleure identification et valorisation des produits des agriculteurs membres des OP fruits et légumes. Pour eux, la mise en place de signes distinctifs des produits locaux (marque), pour l'instant absents, permettrait de concurrencer les produits importés. Mais cela impliquerait de pouvoir tracer les produits des agriculteurs individuels, y compris ceux qui ne sont pas déclarés et qui vendent leurs produits à

des revendeurs, parfois aussi informels. Pour les acteurs administratifs et les groupements de producteurs, qui soutiennent la mise en place de labels et la promotion des produits agricoles locaux, le consommateur est le levier principal pour améliorer la traçabilité et la qualité des produits, en tant que citoyen qui peut faire valoir un droit à la qualité et faire pression sur les lobbys agro-alimentaires.

6. Les appels à projets cofinancés par la Région et des fonds structurels de l'UE visent surtout à améliorer la distribution des produits locaux et l'agro-transformation. Plusieurs projets sont ainsi recensés : *i)* le projet de Marché d'Excellence Régional (MER) est né de l'idée initiale d'un Marché d'Intérêt Régional (MIR). Il est pensé pour être un marché de gros visant à centraliser et regrouper l'offre en produits locaux, positionné sur une offre différente que celle des autres marchés de Guadeloupe, en particulier la vente en gros de produits de qualité (d'où l'appellation de marché d'excellence). Il serait aussi un lieu de rencontre et de confiance entre les producteurs et les consommateurs, avec l'inclusion d'autres services. Conçu comme une vitrine de l'excellence des produits guadeloupéens, le marché aurait pour vocation de desservir le marché local, ce qui n'exclut pas l'exportation à terme. Les critiques recueillies sur le projet portent sur son emplacement à Gourde-Liane (problème d'accès) et la nécessité, au préalable, de contrôles et d'application de la réglementation des activités informelles ; *ii)* le projet de « Lizin Santral », porté par la Communauté d'agglomération Nord Grande-Terre (CANGT), est la construction d'une usine d'agro-transformation des produits locaux qui permettait d'approvisionner, entre autres, les cuisines centrales de la restauration scolaire. Ce projet territorial, saisissant les nouvelles opportunités de financements dans le cadre du PNA (Projet Alimentaire Territorial), suscite également des doutes : surdimensionnement et manque de cohérence, schéma financier incertain (paiement des producteurs par les collectivités), peu de consultation des groupements de producteurs, projet inadapté aux contraintes locales de la production de diversification *; iii)* le projet AgroParc, plateforme facilitant l'accès à la transformation aux producteurs et entrepreneurs, est également porté par un EPCI (Cap Excellence). Ce projet fait aussi l'objet de doutes chez certains (localisation, couts, rentabilité).
7. Les aides pour compenser les pertes de récolte suites à des évènements climatiques exceptionnels auraient déjà permis de relancer la production de manière efficace après une catastrophe naturelle.
8. Les dispositifs de sensibilisation et d'éducation au goût, pour limiter le gaspillage alimentaire et influencer les pratiques alimentaires, font l'objet d'initiatives de certaines collectivités territoriales, notamment auprès des enfants fréquentant les cantines scolaires. De même, certains acteurs développent des dispositifs de soutien pour favoriser la consommation de produits locaux, frais et bio, y compris dans la restauration collective, avec toutefois des difficultés de distribution des compétences entre les services de l'État, les collectivités territoriales et la DAAF.
9. Le projet de mise en cohérence et de renforcement des collaborations interinstitutionnelles autour de l'alimentation (DIAGALIM, ACTALIM), porté et animé par la DAAF, vise le rapprochement et les échanges entre collectivités territoriales autour du changement de pratiques alimentaires de la population de Guadeloupe.
10. Le programme du Département pour remettre en culture des « terres incultes » favorise l'installation d'agriculteurs sur ces terres, notamment de jeunes, et incite les propriétaires fonciers à la mise en valeur agricole.

11. Les projets de recherche ou le fonctionnement de la Chambre d'Agriculture, financés sur fonds européens (FEDER) concernent la recherche et l'innovation autour de l'agroécologie
12. L'aide alimentaire, fournie aux populations pauvres, s'opère dans le cadre d'une collaboration entre la DAAF et la Banque alimentaire et se concentre sur la consommation de produits locaux (avec notamment la distribution de « paniers pays »).

7.3 LE FONCTIONNEMENT ET LES PERCEPTIONS DE L'EFFICACITE DES INSTRUMENTS DE POLITIQUE MIS EN ŒUVRE

L'étude a interrogé la manière dont, concrètement, s'organise la mise en œuvre des dispositifs d'action et d'intervention issus des politiques publiques en faveur du développement agricole et de l'alimentation, ainsi que leur efficacité.

Les critères d'attribution des aides européennes (POSEI, FEADER), fixés par les textes règlementaires, peuvent être révisés localement, en fonction de l'organisme/la structure de financement, pour moduler l'attribution des aides selon la surface et la localisation de l'exploitation, le type de cultures, l'âge de l'exploitant, etc. Mais la condition pour bénéficier des aides étant d'être inscrit à la MSA comme exploitant agricole, le système se heurte à la réalité guadeloupéenne où beaucoup d'exploitations agricoles ne sont pas déclarées, situation d'autant plus complexifiée par le renforcement de dispositifs de contrôles. De plus, pour accéder aux aides, notamment celles de la PAC, les agriculteurs familiaux doivent faire partie d'une OP.

Les aides du POSEI sont attribuées aux exploitants agricoles en fonction du volume de leur production par rapport à leurs déclarations de surface, et non sur la tenure foncière. Les aides à l'installation sont conditionnées par : un projet légitimant une surface minimale, un PBS minimum (qui estime le potentiel de production), un capital humain (compétences et niveaux de qualification), un âge maximum (moins de 40 ans), une activité agricole à temps plein. Le montant des aides est conditionné au volume de production et niveaux de productivité, en particulier pour les dispositifs financés sur fonds FEADER.

De fait, les producteurs des filières organisées (canne-à-sucre ou banane), connaissent bien le fonctionnement des dispositifs d'aides, contrairement à de nombreux agriculteurs de diversification. De même, les revendeurs n'ont pas la connaissance des aides agricoles. Les aides seraient ainsi plus faciles à obtenir pour les producteurs des filières organisées et, *a fortiori*, pour ceux qui sont déclarés. Pour autant, le fait d'être déclaré et de faire partie d'une OP n'amène pas forcément à l'obtention d'aides, jugées dans tous les cas, insuffisantes. Beaucoup d'agriculteurs ne sauraient pas comment accéder aux aides, et plus largement aux prestations sociales (Revenu de Solidarité Active, prime à l'activité). Qui plus est, une fois remplis les critères d'éligibilité, les démarches pour accéder aux aides seraient trop complexes, très lentes, pour certains trop coûteuses, et souvent elles n'aboutiraient pas. L'accompagnement des agriculteurs familiaux dans ces démarches semble être insuffisant. Par ailleurs, une fois l'aide accordée, les PAF n'ont pas de trésorerie suffisante pour avancer les montants et ensuite être remboursés. De fait, certains producteurs choisissent de ne pas solliciter des aides (non recours) pour ne pas être contraints.

Au final, les modalités d'accès aux aides sont marquées par le caractère restrictif des critères d'éligibilité (formalité, productivité, capital humain, etc.), une complexité des démarches dans le montage des dossiers de demande et une capacité cognitive inégale des agriculteurs.

CHAPITRE 8. CONFIGURATION, STRUCTURATION ET DYNAMIQUES DU SYSTEME ALIMENTAIRE GUADELOUPEEN : LES EFFETS DE LA PROXIMITE

Afin de **resituer les petits agriculteurs familiaux dans le système alimentaire en Guadeloupe**, l'étude s'est intéressée aux **liens que ceux-ci entretiennent entre eux et avec les autres acteurs du territoire**. En effet, le système alimentaire guadeloupéen se configure, se structure et évolue sous l'effet d'un ensemble d'acteurs, parmi lesquels les petits agriculteurs familiaux, et d'interrelations entre ces acteurs du territoire. Comme l'étude a pu le souligner dans les chapitres précédents, **les acteurs du système alimentaire de Guadeloupe peuvent être porteurs de visions convergentes ou différentes** (pas nécessairement compatibles), **d'ambitions explicites ou non, de projets matures ou à faire éclore**. Animés par leurs **représentations et leurs intérêts**, ces acteurs agissent et interagissent concourant ainsi à **construire et à faire évoluer le système alimentaire de la Guadeloupe**. Ce faisceau de relations entre acteurs s'appuie ainsi sur des logiques qu'il convient d'étudier. Pour ce faire, l'étude s'est appuyée sur **l'approche de la proximité** qui permet d'expliciter ces logiques.

La littérature distingue la **proximité géographique** (distance physique entre des agents) et **la proximité organisée** (d'essence relationnelle qui renvoie à l'effectivité des interactions entre agents). Si la **proximité géographique repose sur une logique de voisinage**, la proximité organisée renvoie quant à elle à des **logiques d'appartenance** (reflétant les dynamiques d'interactions entre les agents) et **de similitude** (capacité des agents à partager des représentations et des fins communes). Ces définitions soulignent les dimensions spatiales, relationnelles et institutionnelles de la proximité. La littérature montre en particulier **le rôle de la proximité géographique dans la constitution des relations de face à face** d'une part, et **dans la diffusion de règles et de modèles d'actions communs** d'autre part. En d'autres termes, la **proximité géographique peut favoriser le renforcement des logiques d'appartenance et de similitude** qui caractérisent la proximité organisée. Toutefois, elle peut être aussi **génératrice de conflits**. Les deux types de proximité s'articulent. La littérature met aussi en évidence que **certaines configurations territoriales (appelées milieux innovateurs) facilitent l'émergence et la densité de ces relations de proximité**. Aussi, pour ce qui concerne les **petites économies insulaires** comme la Guadeloupe, territoires de petite dimension où la dimension géographique de la proximité opère par excellence mais aussi où l'histoire et la culture attestent d'une certaine cohésion sociale, la **pertinence des relations de proximité et de leur rôle est soulevée**.

L'étude a permis **d'appréhender la problématique de la (re)localisation de l'alimentation en Guadeloupe** et **d'interroger la contribution des petites agricultures familiales à cette dynamique d'ancrage territorial de l'alimentation**. L'analyse des relations de proximité entre les acteurs du système alimentaire en Guadeloupe permet alors d'étudier comment les acteurs définissent les enjeux de la (re)localisation de l'alimentation, si certains enjeux sont partagés et si oui, par qui, quelles sont les stratégies déployées pour répondre aux objectifs que ces acteurs se fixent et quelles sont les lignes d'action qu'ils s'autorisent.

L'étude montre que **trois arguments interviennent dans la rhétorique des acteurs du système alimentaire en Guadeloupe** : **le lien à l'origine géographique** (généralement convoqué comme un élément de différenciation entre les produits des agricultures familiales et l'offre importée), **l'innocuité des produits** (avérée ou non) et **l'écologisation des pratiques productives** (qu'elle soit également effective ou non). **Sur la base de ces trois arguments, se fondent les relations de proximité entre les acteurs du système alimentaire** qui tendent à renforcer (ou non) la place des petites agricultures familiales.

Le renforcement de l'ancrage local de l'alimentation implique de **réajuster l'offre et la demande, en confortant (voire augmentant) la production locale pour une offre abondante, diversifiée et de qualité d'aliments et en orientant la demande vers cette offre**. Elle implique aussi que les conditions d'élaboration de la production s'établissent dans le respect de principes agroécologiques. Elle passe aussi par le stockage et la conservation des denrées à travers des procédés de transformation. Ces enjeux évoqués dans les discours des acteurs invitent à la **ratification d'un pacte sociétal autour des nexus : agriculture-économie, agriculture-environnement, agriculture-industrie**. Le premier renvoie à la **disponibilité et à l'accès aux denrées**. Il englobe les ressources économiques (financières) et sociales détenues par les acteurs qui facilitent ou au contraire réfrènent les actes de production et d'achat. Le second souligne, entre autres, **la nécessaire articulation entre les entités (ressources, produits) agricoles, animales et forestières à différentes échelles (de la parcelle au territoire) et les filières associées**. Le troisième évoque **l'approvisionnement des unités de transformation avec des matières premières agricoles issues du territoire** où elles sont implantées. L'hypothèse de la capacité des PAF à articuler ces trois nexus est posée, avec ce que cela implique en termes de coordination entre les acteurs du territoire. Elles permettent de penser un système alimentaire alternatif et de le concrétiser à travers des actes de production, de distribution et d'achat qui engagent tout un ensemble d'acteurs.

Sur la base d'une matrice des relations de proximité entre les différents acteurs du système alimentaire, initialement construite deux à deux, l'étude montre que **les petits agriculteurs familiaux ont tous des relations de proximité avec les consommateurs finaux qui s'illustrent particulièrement à travers des circuits courts** (chapitre 5). Ces circuits courts sont caractéristiques de relations idiosyncratiques et peuvent être envisagés comme des faisceaux de proximité. Ils prennent différentes formes en Guadeloupe : marchés de plein air (communaux, paysans, bords de route), ventes à la ferme ou en des points de collecte (paniers), boutiques et épiceries dites de proximité. **Les relations de proximité entre les petits agriculteurs familiaux et les acteurs de la consommation sont ainsi particulièrement actives**. Elles peuvent être distendues quand interviennent des intermédiaires de la commercialisation interviennent (OP, revendeurs), même si d'autres types de relations de proximité peuvent être en jeu : entre les agriculteurs professionnels membres d'OP ou de groupements de producteurs (chapitres 3 et 5), mais aussi entre les agriculteurs familiaux et les revendeurs et les acteurs de la restauration privée. Dans tous les cas, les relations de proximité des circuits faisant intervenir des GMS sont inexistants (chapitre 5 et 6).

L'étude montre enfin que **la proximité géographique consubstantielle au petit territoire insulaire qu'est la Guadeloupe, n'est pas systématiquement activée**. Si, pour la plupart des acteurs, **la dimension relationnelle joue un rôle central** (ceci est particulièrement vrai dans le cas des transactions marchandes), **elle apparaît plus difficilement actionnable avec et entre les acteurs administratifs**. En effet, l'étude montre que les **faisceaux de proximité sont plus denses dans le cas des agriculteurs professionnels** : ce sont les seuls petits agriculteurs familiaux à entretenir des relations de proximité avec les acteurs administratifs qui interviennent essentiellement dans l'administration des soutiens publics et les contrôles réglementaires (chapitre 7), mais aussi, dans une moindre mesure, dans les marchés publics pour la restauration collective (chapitres 6 et 7). Le déficit de proximité institutionnelle apparaît donc important. Les effets de l'histoire et de la culture communes sont pourtant régulièrement mentionnés, sans qu'ils ne parviennent à déboucher sur des objectifs communs. Or cette capacité à se fédérer autour de fins partagées pour entreprendre des projets communs est essentiel à la construction d'un avenir de long terme.

Figure 7. Une matrice des relations de proximité des acteurs impliqués dans le système alimentaire territorial

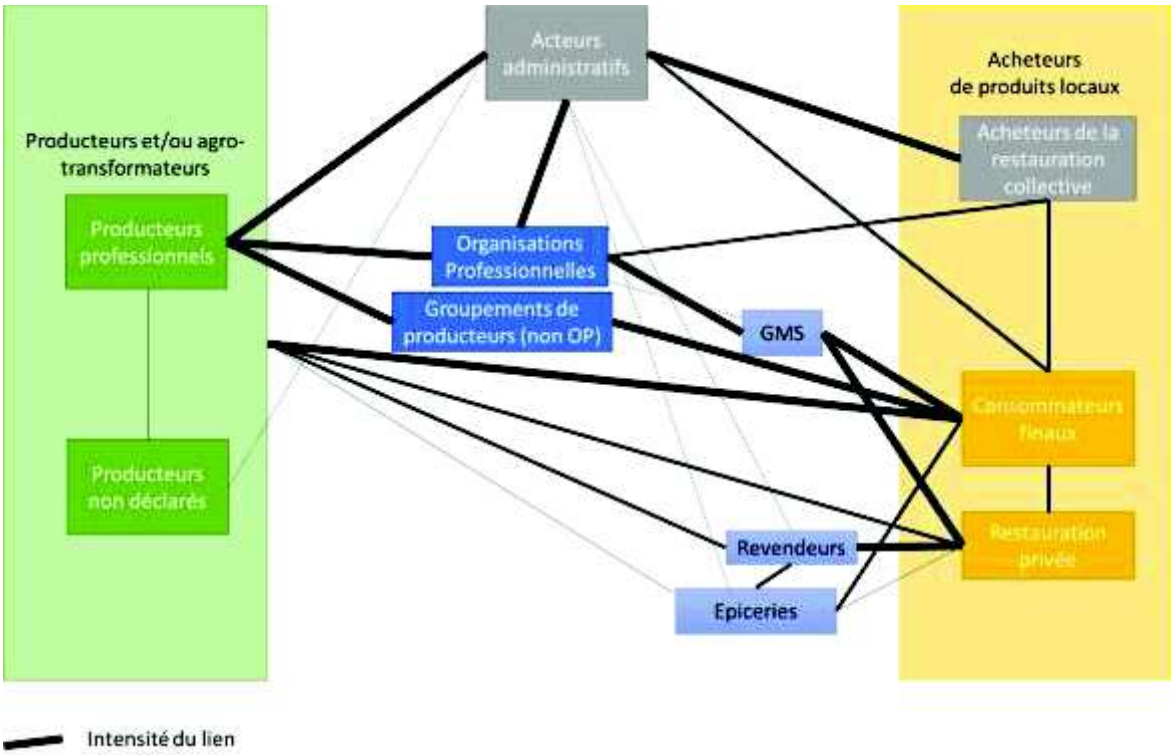

Source : Angeon, 2020.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'étude, conduite entre novembre 2019 et octobre 2020, visait à interroger les rôles des petites agricultures familiales dans le système alimentaire en Guadeloupe et plus spécifiquement leur contribution à l'ancrage de l'alimentation de ce territoire. Elle s'est penchée successivement sur la caractérisation du contexte territorial de la Guadeloupe (chapitre 2), sur celle des acteurs du système alimentaire et de l'environnement institutionnel et politique dans lequel ils évoluent (chapitre 3), sur la caractérisation des petits agriculteurs familiaux (chapitre 4), sur le fonctionnement de la commercialisation et distribution des produits issus des agricultures familiales (chapitre 5), sur le modèle de consommation alimentaire et son évolution (chapitre 7) et sur les représentations et les perceptions des politiques publiques interférant sur le système alimentaire (chapitre 7), pour conclure sur une analyse des relations de proximité du système d'acteurs (chapitre 8).

Le chapitre 2 montre en particulier le champ des opportunités et des contraintes offertes par le milieu de l'archipel de Guadeloupe. Petit territoire archipélagique situé dans un espace caribéen, soumis à des conditions tropicales et volcaniques dont le corollaire est l'exposition aux aléas naturels qui sont sources de contraintes et de risques pour l'agriculture, la Guadeloupe est un territoire aux réalités contrastées : unités paysagères variées avec une mise en valeur agricole différenciée ; population vieillissante et en baisse (malgré une immigration active), inégalement répartie sur l'archipel ; agriculture en déclin (baisse du nombre d'exploitations et des volumes de production) au profit d'autres secteurs, qui conserve un rôle dans les dynamiques territoriales (un des principaux secteurs d'exportation), la cohésion sociale et l'entretien des paysages. Dans ce contexte territorial, l'agriculture guadeloupéenne est multiforme, mais pour nombre d'acteurs, elle se caractérise par un certain dualisme entre deux principales formes de production : la « grande agriculture d'exportation », historiquement dominante et moteur de

l'économie guadeloupéenne et « la petite agriculture de diversification pour le marché local », dont les contours et le fonctionnement sont moins connus et documentés.

Le chapitre 3 montre que sur le territoire de Guadeloupe, de nombreux acteurs interviennent dans le domaine de l'alimentation : (i) les petits agriculteurs familiaux, qui sont généralement des exploitants à la production agricole diversifiée (fruits tropicaux, légumes exotiques, horticulture, élevages, mais aussi parfois canne-à-sucre et banane export), et dont les origines et les trajectoires socio-professionnelles sont diverses (ce sont souvent des pluriactifs ou des retraités) ; (ii) les acteurs de la commercialisation et de la distribution des produits des petites agricultures familiales, qui sont majoritairement les petits agriculteurs familiaux eux-mêmes ou qui peuvent être des revendeurs pluriactifs, des épiceries dites de proximité ou encore des supermarchés ; (iii) les acheteurs des produits des agricultures familiales, qui sont le plus souvent des consommateurs finaux (une clientèle diversifiée, généralement fidèle et régulière) mais qui peuvent aussi être des acteurs de la restauration (privée ou collective) et enfin (iv) des acteurs administratifs (collectivités territoriales de Guadeloupe, services des administrations déconcentrées de l'Etat) qui administrent, contrôlent ou régulent le système alimentaire (et en particulier la production agricole) et d'autres acteurs comme les organisations professionnelles (OP) et les interprofessions ou d'autres groupements de producteurs et de commerçants qui structurent, en partie, les filières auxquelles participent les petits agriculteurs familiaux.

Le chapitre 4 met l'emphase sur les petits producteurs familiaux. Caractérisant leurs dotations en ressources, il montre qu'elles sont diverses mais limitées (en particulier la dimension réduite et les difficultés d'accès foncier, auxquels se rajoutent un coût élevé et une rareté de la main-d'œuvre) et qu'elles s'ajoutent aux contraintes du milieu dans lequel les agriculteurs évoluent. Toutefois, le chapitre 4 montre aussi que source d'innovations, les petits agriculteurs familiaux ont développé des techniques et des pratiques spécifiques (le jardin créole, les systèmes productifs agro-écologiques et ceux relevant de l'agriculture biologique) qui les placent dans une situation particulière concernant les « qualités » des produits qu'ils offrent aux consommateurs.

Le chapitre 5 analyse les différents circuits de commercialisation et de distribution de la production familiale guadeloupéenne et montre l'importance des circuits courts (vente à la ferme, marché de plein air de gros, demi gros et de détail), même si la commercialisation par des OP, exclusivement réservée aux agriculteurs professionnels qui par ce biais garantissent leurs débouchés, est importante. Il décrit l'organisation socio-spatiale de ces marchés de plein air, qui est complexe mais qui permet d'offrir une certaine flexibilité pour écouler la production –y compris informelle- des petits agriculteurs familiaux. Toutefois, étant soumis à une réglementation, même si elle est parfois déficiente, les marchés de plein air sont à la fois dynamiques et moteurs de changements (cas des marchés paysans) mais aussi en déclin (marchés communaux) : à ce titre, ils sont l'illustration d'un double discours sur la production alimentaire locale qui est à la fois perçue positivement (pour ses produits perçus comme étant de qualité) et tout autant largement décriée (informalité, absence de contrôles) et invisibilisée (sans soutien publics).

Suivant cette logique, le chapitre 6 interroge les différentes dimensions de la qualité convoquées par les acteurs de la consommation de produits des agricultures familiales. Partant de l'analyse des comportements alimentaires, le chapitre met en exergue les modes d'approvisionnement alimentaires et les pratiques d'achat des consommateurs Guadeloupéens pour discuter des représentations qu'ils ont de la qualité. Si différentes dimensions de la qualité sont convoquées (qualité sanitaire ou innocuité, quasi systématiquement associée à la présence de résidus de produits phytopharmaceutiques utilisés

dans la production agricole, plus rarement en référence aux apports nutritionnels et à la valeur diététique ; qualité associée au « local » (origine) largement assimilée à l'innocuité et à la manière de produire ; qualité à caractère symbolique), peu d'éléments renvoient au goût et à la saveur des produits locaux, même si les acheteurs reconnaissent l'importance des sens (le toucher, la vision, l'odeur) dans leurs décisions d'achat. Au final, le chapitre montre que l'alimentation d'origine locale suscite des sentiments contradictoires et confus chez les consommateurs : d'un côté, elle est associée à la qualité à la fois hédonique (notamment esthétique), symbolique (ancrage local, interconnaissance), voire éthique (soutien aux petits producteurs) et, de l'autre, elle est associée à un risque sanitaire lié à la pollution des sols.

Le chapitre 7 analyse des controverses présentes dans les discours des acteurs sur le contenu des cadres de politiques publiques et leurs perceptions des contenus des instruments de politiques mis en œuvre. Il recense les différents dispositifs existants et décrit leurs fonctionnements, interrogeant leur efficacité au regard de l'accès des agriculteurs familiaux : il montre notamment que nombreux sont les petits agriculteurs familiaux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas accéder aux soutiens publics qui restent, en Guadeloupe, exclusivement réservés aux agriculteurs professionnels, notamment membre d'OP, et largement tournés vers le soutien à l'exportation des filières canne-à-sucre-rhum et banane dessert.

Le chapitre 8, enfin, mobilise les arguments des chapitres précédents pour analyser le système d'acteurs par les relations de proximité qu'ils entretiennent (ou non). Cette analyse des liens montre que si certains sont denses et actifs (notamment ceux entre les petits agriculteurs familiaux et les consommateurs finaux), d'autres sont lâches, voire inexistants. Certains seraient à construire, comme leviers d'action permettant de renforcer la place de la production locale dans le système alimentaire guadeloupéen. En effet, plusieurs raisons amènent les acteurs à souhaiter la territorialisation de l'alimentation en Guadeloupe. Parmi les arguments sur lesquels s'accordent les acteurs, il y a :

- le maintien des traditions locales qui s'expriment à travers la préservation des patrimoines culturels (savoir-faire des producteurs, histoire locale en matière de production et de consommation, réappropriation de la culture locale et désaliénation culturelle, etc.) et naturels (qualité des milieux, santé des écosystèmes) et des services associés (aménagement du territoire, esthétique paysagère, cadre de vie etc.).
- la transmission de ces patrimoines aux générations futures.
- la santé : lutte contre les maladies chroniques (l'obésité, le diabète, l'hypertension sont des pathologies très présentes sur le territoire) accentuées par la transition nutritionnelle des plus jeunes générations et la généralisation de la "malbouffe" à bas prix, par une alimentation saine et équilibrée.
- la dynamisation de l'économie locale et son équilibre socio-économique qui se matérialisent à travers le maintien voire la création d'emplois pérennes et non délocalisables (et dans le cas de la PAF avec l'écologisation des pratiques, un bonne part des activités n'est pas mécanisable et nécessite le recours à l'activité humaine), le maintien du lien social, la création de solidarités spatiales (entre milieux à dominante rurale et urbaine) et intersectorielles (entre activité agricole et touristique par exemple).
- *A fortiori*, dans un petit territoire insulaire où les tensions sur l'espace et la concurrence foncière sont importantes, privilégier une alimentation locale en conservant les PAF permet de garantir un certain équilibre en matière d'aménagement du territoire en reconnaissant les différentes fonctions de l'activité agricole : nourricière, économique (y compris pour pallier les petites retraites), résidentielle (cadre de vie), environnementale.
- le respect de l'environnement par réduction de l'empreinte carbone et des déchets.

- la conservation des propriétés intrinsèques des produits : moins ils voyagent longtemps, plus les fruits et légumes sont frais et conservent leurs caractéristiques organoleptiques.

Afin de rendre l'alimentation plus locale et ainsi répondre aux attentes de la société guadeloupéenne, l'étude identifie plusieurs leviers d'action, parmi lesquels : (i) sécuriser l'accès aux aides des petits agriculteurs familiaux, (ii) revisiter les règles d'attribution des marchés publics et développer des mécanismes d'avance sur trésorerie ou de compensation, (iii) accompagner les petits agriculteurs familiaux dans des démarches de qualité, (iv) augmenter la cohérence des informations sur la production locale, (v) accompagner les démarches d'élaboration de conventions de qualité.

Aussi différentes qu'elles soient, ces mesures s'inscrivent en filiation de débats actuels sur le maintien de l'activité agricole et son rôle dans le développement durable des territoires. Les déclinaisons territoriales de ces débats, et leurs réalisations concrètes, nécessitent des procédures de mise en accord entre les parties prenantes sur les objectifs à défendre et leur hiérarchisation. Elles impliquent l'activation des dimensions institutionnelles (pour définir la ligne à tenir) et organisationnelle de la proximité (pour agir ensemble). Elles passent par des procédures d'animation territoriale. Les acteurs publics sont de ce point de vue des acteurs légitimes pour, non seulement, coordonner les instances et les échelles où les dynamiques de proximité peuvent se féconder, mais aussi recréer de la confiance dans les institutions publiques.